

# rabançon

histoire et vie populaire



8

RF WISBIQUE  
Archives

131

276  
RE 1992

Périodique  
Trimestriel

# **LE FOLKLORE BRABANÇON**

***Histoire et vie populaire***

Décembre 1992 - N° 276

***Organe du Service de Recherches Historiques et  
Folkloriques de la Province de Brabant.***

***Président: Didier ROBER, député permanent.***

***Vice-Présidents: Willy VANHELWEGEN et Pierre  
BOUCHER, députés permanents.***

***Directeur: Gilbert MENNE***

***Rédacteur: Myriam LECHÈNE***

***Conseiller  
artistique: Marc SCHOUPPE***

Prix du numéro: **120 F.**

Cotisation 1992 (4 numéros): **400 F.**

Siège: rue du Marché aux Herbes, 61, 1000 Bruxelles

Tél.: 02/504 04 30

Bureaux ouverts de 8 h 30 à 17 h 00. Les bureaux sont fermés les samedis,  
dimanches et jours fériés.

CPTÉ du Service de Recherches Historiques et Folkloriques  
091-0115273-66

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Toute  
la correspondance doit être adressée au Directeur.

Il existe une édition néerlandaise du «Folklore Brabançon» qui paraît  
également tous les trois mois et qui contient des articles originaux. Mêmes  
conditions d'abonnement.

**AVIS**

Cette étude de Monsieur Hugo LETTENS est parue précédemment dans le «Brabantse Folklore» numéro 271, de septembre 1991.

## L'ornementation sculpturale du Jardin Botanique de Bruxelles sous la direction de Constantin Meunier et de Charles Van der Stappen: de la sculpture sous surveillance

par Hugo LETTENS

### 1. Éléments historiques: réalisation et exécution de la commande

Au cours du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, les pouvoirs publics ont fait effectuer de nombreuses sculptures monumentales (1). Un réel «horror vacui» incitait à orner de sculptures les bâtiments et même les parcs. En ce qui concerne la sculpture décorative de parcs, l'aménagement du Jardin Botanique a fait l'objet de la commande la plus considérable en Belgique.

Le document le plus ancien concernant le projet du Jardin Botanique date de 1885 (2). Dans celui-ci, le directeur-général des Beaux-arts, Jean-Baptiste Rousseau, parle des propositions qu'il avait présentées autrefois au Ministre Joseph De Volder (3). Il s'agissait d'ériger e.a. «*Les esclaves couchés*» de Victor-François Van Hove (4); tout compte fait, cela s'était limité à un projet d'une commande de huit statues. Le 24 août 1889, Rousseau propose un programme iconographique pour le Jardin Botanique dans lequel figureraient des personifications et des figures mythologiques de l'antiquité. Une exécution concrète ne se produisit pas.

En 1892, l'Etat achète «*Le faucheur*» de Constantin Meunier. Cette œuvre en plâtre avait été exposée à Paris un an auparavant (5). Pendant l'année de l'acquisition, la statue est coulée en bronze (6) et on décide de la placer au Jardin Botanique (7). Était-ce pour le Jardin Botanique «*le point de départ*» de ce grand projet sculptural sous la direction de

(1) *Bulletin des Musées royaux des Beaux-arts*, 1885-1968, 277.

(2) Seul manuscrit existant, tous les noms et la citation se rapportent à nos dossiers 471 jusqu'au 475 compris, des «Beaux-arts» versément 1857 (numéro 178) conservés aux Archives générales du Royaume à Bruxelles. Le document en question date du 5 juillet 1885.

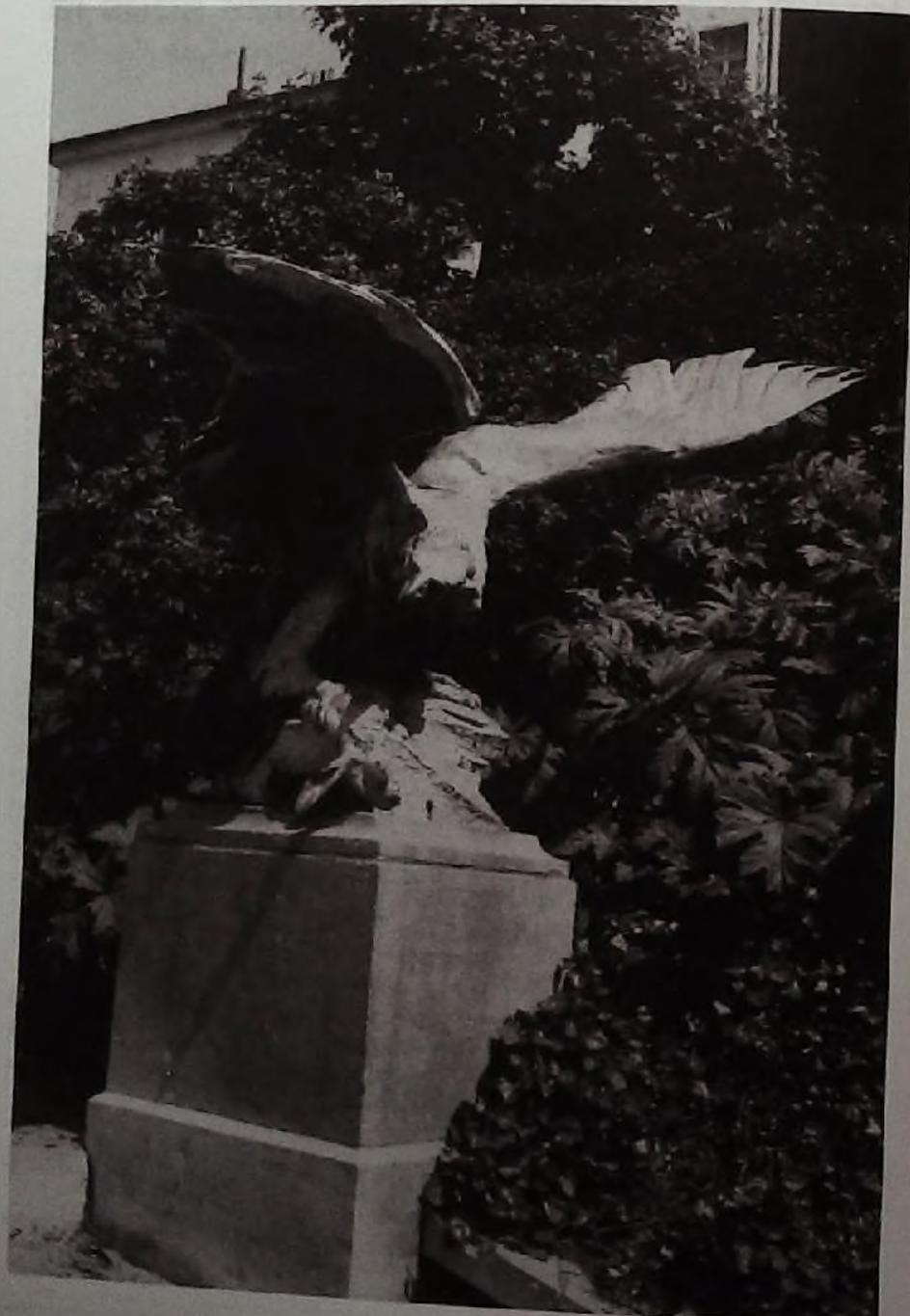
(3) De Volder fut ministre entre 1884 et 1890.

(4) Des plâtres appartenant à la collection des Musées royaux des Beaux-arts de Bruxelles, actuellement en dépôt à Renaix, maison communale.

(5) Liste officielle des acquisitions de l'Etat, 1892, n° 944.

(6) Tout Bruxelles, 6 novembre 1892. Voir également la lettre du directeur général au ministre, 26 septembre 1892.

(7) *La Fédération artistique*, 1892, n° 57. Ce n'est que vers la fin de 1897 qu'on transporte «*Le faucheur*» au parc du Cinquantenaire, où il se trouve aujourd'hui. *Le Peuple*, 21 avril 1898. En 26 septembre 1892, l'administration avait déjà proposé au ministre d'ériger cette statue au parc du Cinquantenaire. Dans la même lettre, on parle de sculptures décoratives ce parc par Jean-Baptiste Van Helle, qui sera aussi contacté pour le Jardin Botanique.



Henri HONQUET. Un aigle tenant un livre dans ses serres

(Photo Guy Cobbaert)

Meunier et de Charles Van der Stappen? C'est en tout cas ainsi que l'inspecteur du ministère, Emile Leclercq, la décrit au Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique le 9 mai 1893.

Les documents d'archives dont nous disposons en ce moment ne mentionnent rien au sujet du déroulement des premiers contacts entre le ministre et les sculpteurs — e.a. comment on associa Van der Stappen au projet(8). De toute façon, le ministre en question, Jules de Burlet, connaissait fort bien le monde des arts(9).

Dans une note, datée du 27 septembre 1892 (renouvelée le 28 novembre), sur les manières d'orner différents parcs à Bruxelles l'administration propose un plan avec un programme iconographique pour 22 sculptures à ériger au Jardin Botanique: en majeure partie, une reprise du programme de Rousseau de 1889, complétée entre autres de la version en bronze du «*Déluge*» de Mathieu Kessels, provenant de la place du Musée (disparue à présent).

Le 6 novembre 1892, Van der Stappen, assisté de Meunier, fait une proposition au ministre à ses «*risques et périls*». Il veut confirmer des «*offres*» antérieures. Il pense faire appel à des sculpteurs-collaborateurs et demande au ministre de pouvoir lui donner une explication verbale.

Le 26 novembre 1892, le ministre donne son accord de principe par écrit au projet Meunier-Van der Stappen, à condition que le gouvernement puisse choisir librement entre les projets proposés et qu'il puisse déterminer le choix des sculpteurs-collaborateurs. Il demande également une étude, adaptée à la configuration du jardin.

Quelques cinq mois plus tard, le 6 mai 1893, après «*différents entretiens*» avec le ministre, C. Meunier et Ch. Van der Stappen lui envoient un plan élaboré avec des photos (disparues) d'esquisses représentant les «*motifs principaux*», à 1/4 de la grandeur d'exécution. Tout le projet, et une partie considérable de son programme iconographique, est précisé.

Les deux sculpteurs veulent doter le Jardin Botanique de 4 ensembles d'œuvres:

1. près de la façade du bâtiment du Jardin Botanique:
  - 4 fontaines de 4 mètres de haut avec des vasques de pierre bleue et un couronnement de bronze
  - 2 fontaines de 5 mètres de haut avec vasques et couronnement analogues

(8) Un peu plus tard, «*Le monument au Jardin de Meunier engendré par Emile Van der Stappen*» voir *Le sculpteur belge au XIX<sup>e</sup> siècle* (Catalogue de la Galerie de Belgique) Bruxelles, 1990, 580.

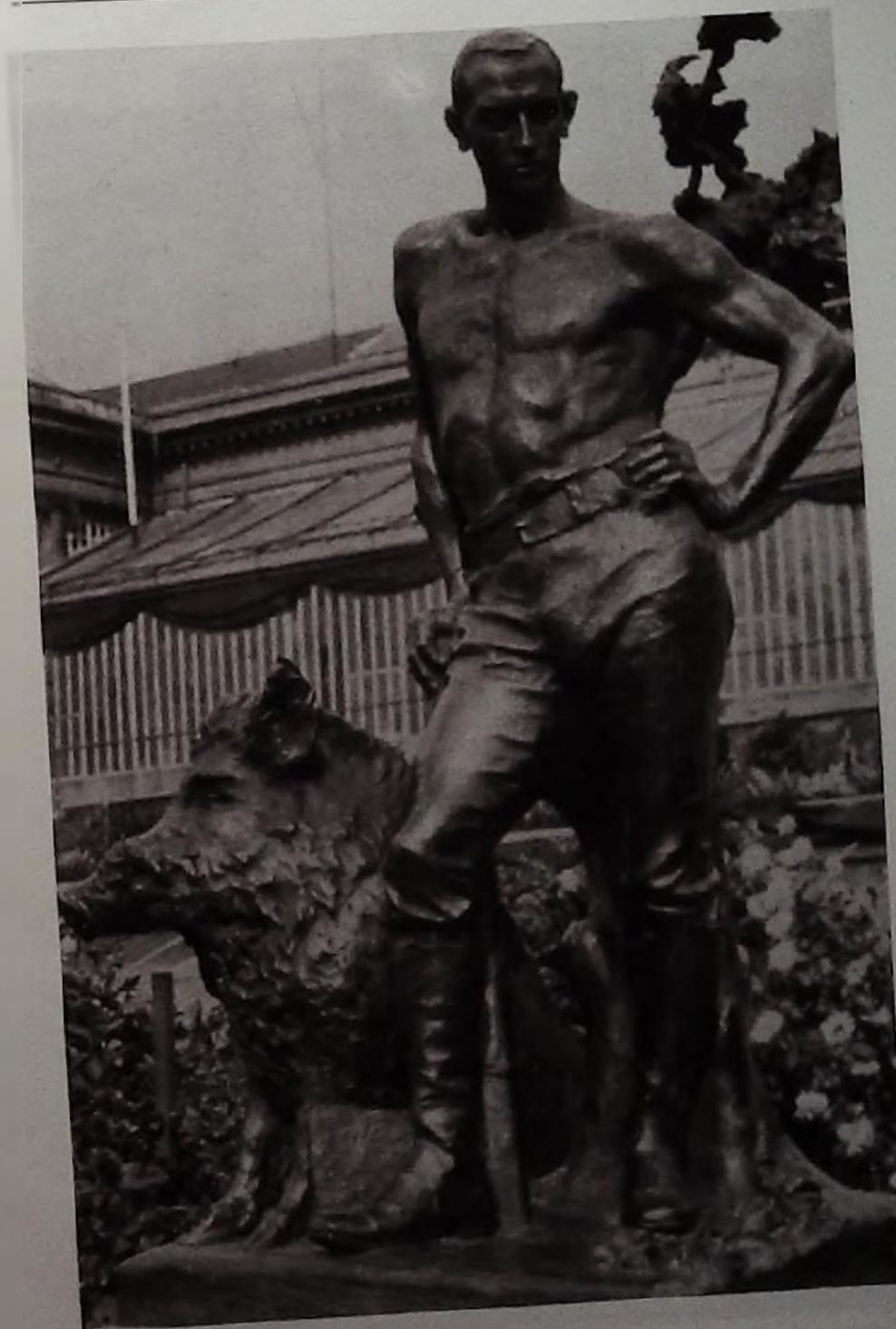
(9) Cela apparaît clairement par la liste en signe d'hommage qu'un groupe considérable d'artistes lui offre en 1895 *L'art moderne* 1805, 207, 238, dans le comité dirigé à cette fin par Van der Stappen. *La Fédération artistique*, 1894: 885-303.



Pieter-Jan BRAECKE, L'hiver ou La bûcheronne.

(Photo Guy Cobbaert)

- 2 candélabres de 3 mètres de haut
- 4 groupes: *La force (Le chêne), La paix (L'olivier), La gloire (Le laurier), La foi (Le rameau de buis)* (sans dimensions)
- 4 motifs d'oiseaux: *L'aigle, Le vautour, Le paon, Le pélican*
- 2 figures (plus grandes): *Le palmier, La vigne*
- 4 motifs d'animaux: *Le lion, Le tigre, Serpent et caïman, Serpent et autruche*
- 2. Près de l'escalier menant vers le boulevard Botanique:
  - 4 statues: *L'iris, Le pavot, Le blé, Le lin*
  - 2 statues (plus grandes) pour la partie centrale: *Le tournesol, Le houblon*
  - 4 candélabres
- 3. Au milieu du jardin:
  - un groupe central: *Le temps montrant la voie à la jeunesse*
  - 4 statues: les saisons
  - 2 statues: *Le jour et La nuit*
- 4. Le long de la rue Royale:
  - 7 statues: *Le lierre, La glycine, Le lys, La rose, Le chrysanthème, Le chèvrefeuille, La vigne vierge*
  - 6 candélabres



Guillaume CHARLIER, Le chêne ou La force. (Extrait de: Guillaume Charlier par Sander Pierron)



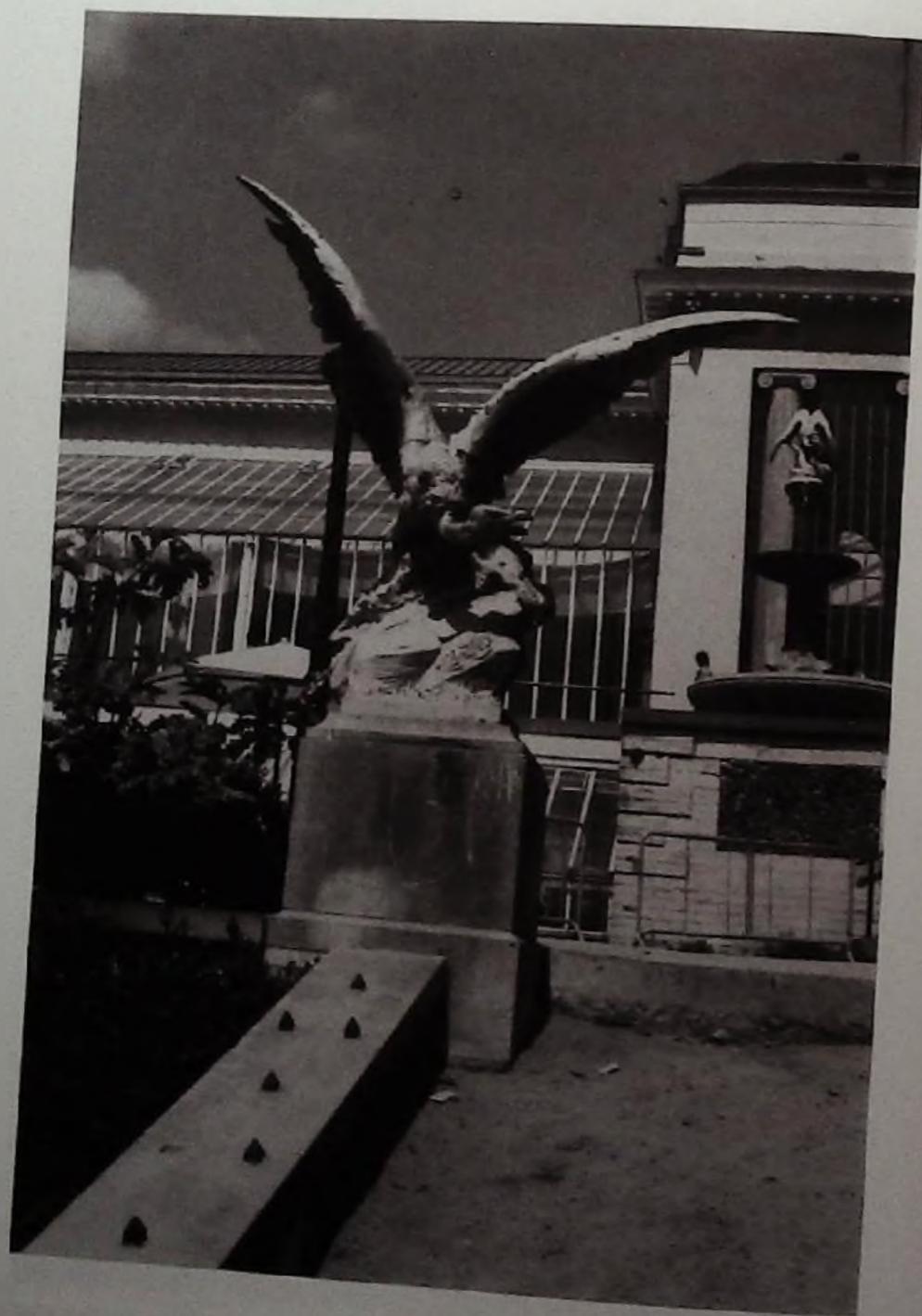
Felix COOSEMANS, Le fieron, extrait de Emulation 1903, pl. 42-43 (photo: Sint-Lukasarchief Brussel)

Meunier et Van der Stappen feront des esquisses de toutes les œuvres et soumettront celles-ci à l'approbation du ministre. Moulées en plâtre, les esquisses serviront de modèle à l'exécution et à l'agrandissement par un nombre de sculpteurs que les auteurs du projet veulent désigner eux-mêmes (ils promettent au ministre de lui présenter une liste) et



Arthur CRACO, Le fierre

(Photo: Guy Cobbaert)



Alfred CRICK, Un vautour dévorant une chèvre.

(photo Guy Cobbaert)

qu'ils veulent contrôler. Ils proposent de commencer l'exécution par la deuxième partie du programme — précisément celle qui n'a jamais vu le jour.

Le 17 juin 1893, le ministre donne son adhésion par écrit au projet et trois jours plus tard, Van der Stappen et Meunier confirment l'acceptation du projet (toujours par lettre conjointe).

Le 26 juin 1893, un arrêté royal est signé pour consigner le tout. Le contrat officiel, passé entre le ministre et les deux sculpteurs pour la livraison de 52 « motifs » d'ornementation sculpturale du Jardin Botanique, à 1/4 de la grandeur définitive, est daté du 30 juin 1893 (10).

Le 6 septembre 1893, les deux sculpteurs annoncent que la plupart des esquisses sont achevées. Elles sont exposées au salon de Bruxelles, où elles sont souvent accueillies favorablement (11).

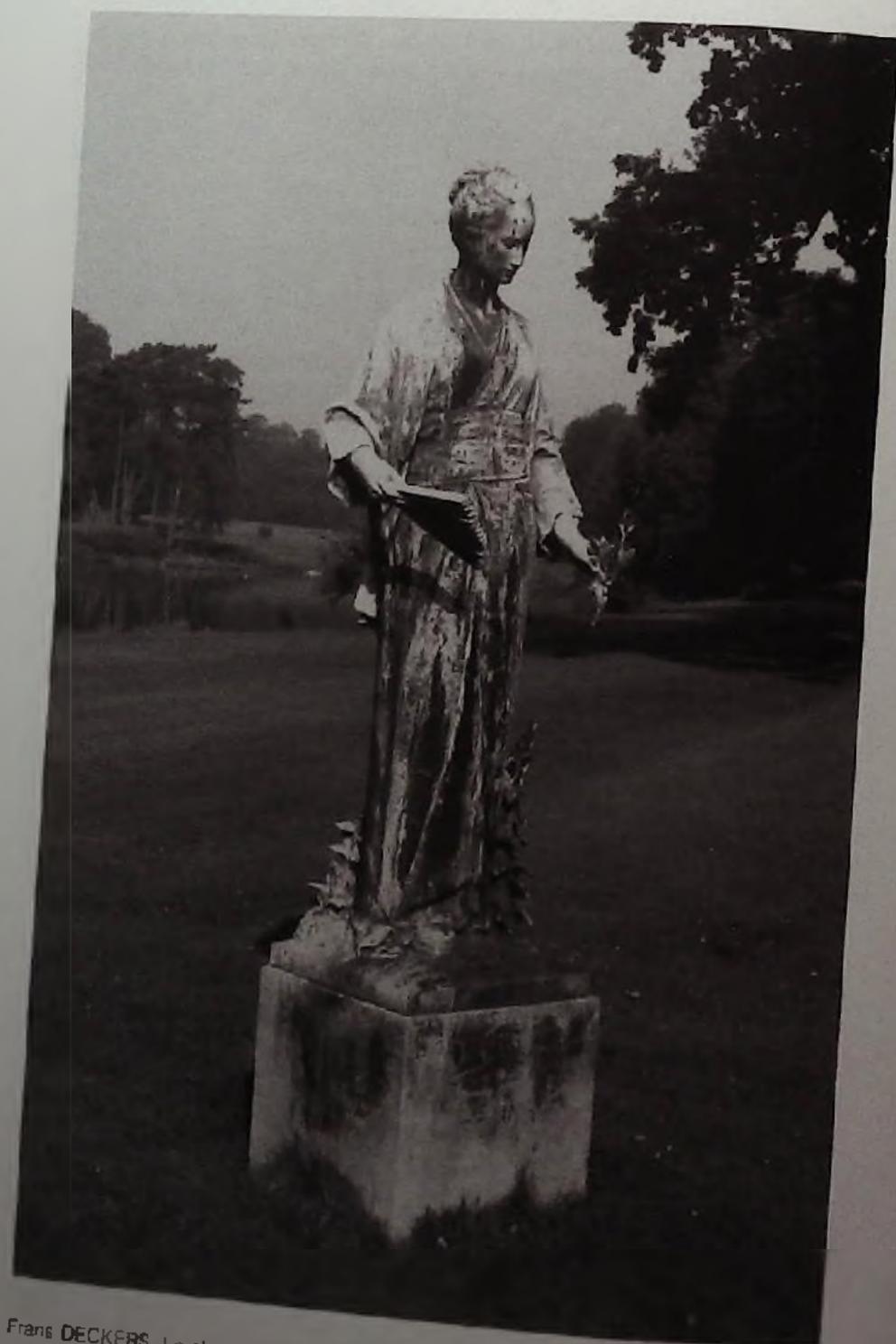
Ensuite il y a arrêt. Pendant les mois que le projet semble s'immobiliser, de nombreux sculpteurs se présentent pour coopérer à l'exécution. Le 10 mai 1894, Van der Stappen et Meunier reprennent le projet : ils rabattent le prix et veulent mettre en œuvre le premier ensemble de sculptures près de la façade du bâtiment du Jardin Botanique. Le 16 mai, ils envoient au ministre une liste des différentes sculptures, accompagnées du nom des sculpteurs. Il n'est pas très clair comment la sélection s'est faite ; peut-être ont-ils tenu compte du jugement de l'administration qui avait apprécié et classé les différentes sollicitations. Ils stipulent clairement l'iconographie : aux petites fontaines figureront un condor, un aigle, un vautour, une cigogne ; chaque fois, le couronnement se compose d'un poisson dévoré par l'oiseau ; aux deux grandes fontaines on prévoit « L'homme étouffant une chimère » et « La femme retenant une oie ». Par rapport au projet de mai 1893 quelques modifications apparaissent :

- aux groupes : on remplace *La foi* par *Le palmier (Le martyr)* ;
- aux motifs d'oiseaux : *Le paon* et *Le pélican* disparaissent et on les remplace par *Le cygne* et *La cigogne* ;
- aux figures (plus grandes) : on remplace *Le palmier* et *La vigne* par *Le sauci* et *Le buis* ;
- aux motifs d'animaux : on remplace *Le caïman* et *L'autruche* par *Le crocodile* et *La panthère*.

Meunier et Van der Stappen proposent que les sculpteurs-collaborateurs soumettent une version, réalisée d'après leur modèle. Ils

(10) Selon une indication dans la marge, le contrat n'a été signé qu'en novembre, le 18 décembre 1893, les deux sculpteurs renouant le contrat signé au ministre.

(11) En 1893 : *La chanson*, 4 novembre, *L'éclair belge*, 8 octobre, *La Fédération artistique*, 1893/94, 26. La journée artistique, 12-387. *Le pastiche*, 18 octobre, notamment plus crues sont *La soie*, 30 septembre et *L'art moderne*, 322. L'ensemble n'est pas mentionné dans le catalogue du salon de Bruxelles, 1893.



Frans DECKERS. La chrysanthème

(Photo Guy Cobbaert).

s'attribuent ainsi un rôle important dans l'organisation du projet, ils ne prévoient aucun organisme appréciateur, comme la Commission des monuments, par exemple (12). Les réalisateurs des fontaines, constituant une classe à part, doivent s'entendre sur les proportions de leurs œuvres. Toute la première partie de l'ornementation du Jardin Botanique serait prête en 1895.

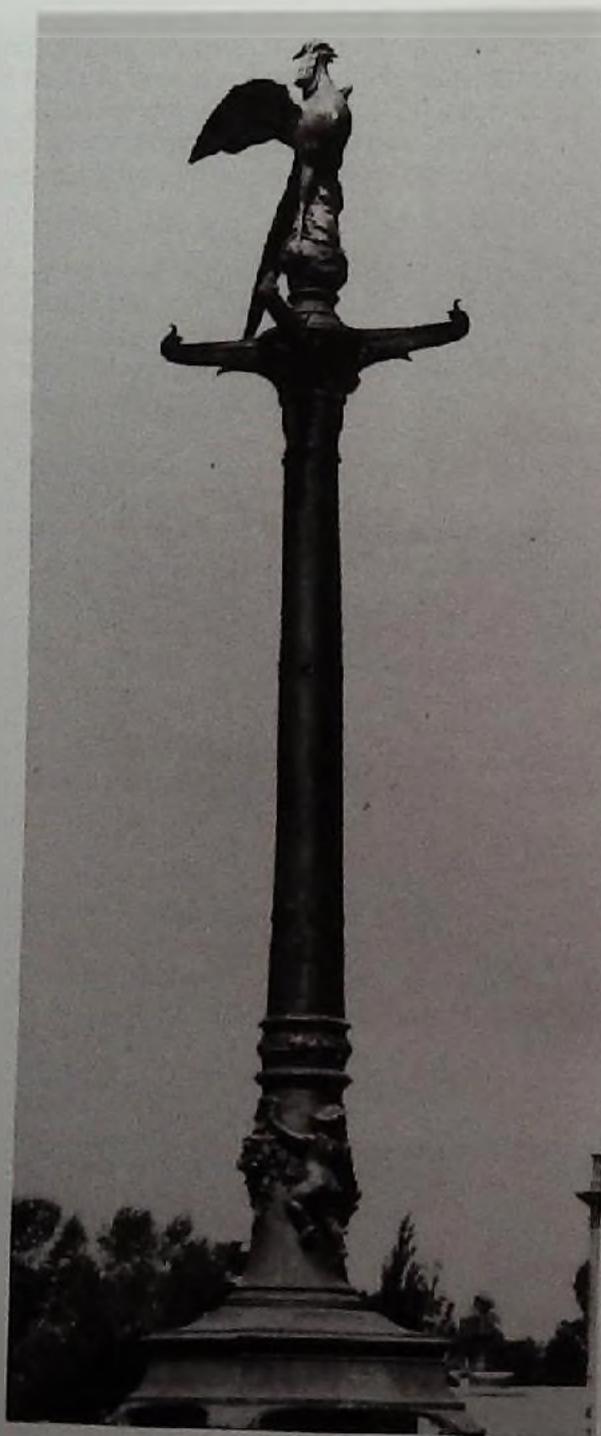
L'inspecteur Leclercq propose encore que le ministre choisisse lui-même les sculpteurs, ou qu'il soumette une liste d'artistes à Meunier et à Van der Stappen. Toutefois, le 23 mai, le ministre approuve leur choix. Le 12 septembre 1894, les sculpteurs, choisis par Meunier et par Van der Stappen, reçoivent formellement la commande prévue.

Le 20 octobre 1894, ils peuvent retirer la maquette de Meunier et de Van der Stappen pour l'agrandir en argile à la moitié de la grandeur définitive. Après contrôle par Meunier et par Van der Stappen et un premier paiement, ils peuvent modeler l'œuvre, grandeur définitive. Cette version contrôlée, ils font mouler leur statue en plâtre et la remettent à une fonderie de bronze. Suit alors le dernier paiement. On détermine les dimensions définitives et on fixe un délai de quatre mois pour les deux phases.

Certains sculpteurs ne terminent pas leur travail. Léon Mignon perd sa fille et est lui-même malade (13). Van Heffen est victime d'une saisie de ses biens: les possibilités matérielles et morales lui manquent; Edmond Lefever le remplace (14).

Au cours de la réalisation de l'ensemble du projet, le roi Léopold II intervient à plusieurs reprises. Des «Rapports au Roi» le tiennent régulièrement au courant de l'évolution des travaux, ceci surtout en 1894 et en 1895. Déjà en 1893, le roi se rend sur place et se fait expliquer tout le projet dans le détail par Meunier et Van der Stappen (15). Il donne ses propres conseils et semble insister pour qu'on lui soumette les projets des fontaines près de la façade du bâtiment du Jardin Botanique (16). En 1895, le roi continue à s'intéresser au projet (17). Sous son inspiration, on change le plan des six fontaines: on agrandit les quatre petites

- (12) Bien que l'administration fasse mention de son intervention le 27 septembre 1892.  
 (13) Le 4 octobre 1894, Mignon écrit au roi: «que les maladies... ont pu être évitées... complètement sans... (le 21 décembre 1896) - depuis plus d'un an (sic) malade... je n'ai pu travailler... et elle vient de succomber».  
 (14) Dans le rapport que Leclercq fait de sa visite à Van Heffen nous lisons: «J'ai trouvé un atelier muni de tout ce qu'il en faut pour la sculpture en terre et en plâtre... dans un coin, un atelier de terre... très en ordre, avait été trouvé sans aucune interruption» (6 mai 1894).  
 (15) La Notice sur le Jardin Botanique, 1892/93, 597.  
 (16) Dans une note traitant des «pavillons» Leclercq ajoute un post scriptum: «en me référant à l'art 5 A) le roi qui... se rendre compte de l'état de ces fontaines» (14 décembre 1894).  
 (17) Voir «Le petit bleu», 3 novembre 1895, visite royale au Jardin Botanique. Le roi Léopold II s'y rendit à deux reprises en 1895, le 17 octobre 1897. La Notice, ibidem.



Jacques DE HAEN, *Le laisant*. Extrait de *Emulation*, 1903, pl. 42-43 (photo Sint-Lukasarchieel Brussel)

fontaines qui auront 4 mètres 50 et qui seront couronnées d'un oiseau ; on remplace les deux grandes fontaines par deux « mâts » (5 mètres 50) ; ornés de reliefs (« *Les quatre éléments* » et « *Les quatre âges* »), une « *ronde d'enfants* » et un couronnement de sphères pour l'éclairage à l'électricité (18).

Le 4 juillet 1895, Van der Stappen et Meunier proposent au ministre de commencer une autre partie du projet, les groupes 3 et 4 : la plupart des sculptures de la première commande seront coulées avant la fin de l'année. Il vaut mieux ne pas interrompre le projet et trouver du travail aux sculpteurs. L'administration est du même avis et, le 25 septembre 1895, on octroie les contrats de la commande d'une statue à 19 sculpteurs, suivant les mêmes conditions que la première commande. Cette fois-ci, les archives ne parlent pas de la procédure de sélection des artistes.

En 1896, on ajoute *L'acantha* et *Le chardon* aux personnalités florales (contrats le 15 juin). Dans une lettre du 13 avril 1896, Van der Stappen affirme qu'il y aurait eu une erreur dans le compte des socles : dans une première évaluation, on aurait oublié d'en garnir deux.

La réalisation en bronze et les discussions entre les fonderies pour accaparer la commande, ont été traités ailleurs (19). Les bronzes monumentaux sont érigés entre 1897 et 1899. Dans la phase de finition, de nouveaux problèmes surgissent : la patine diffère selon la fonderie ; parfois même elle ne satisfait nullement ; la fonderie Petermann s'avère livrer la meilleure (20). En plus, l'accueil des bronzes était plutôt négatif (le contraste entre le bronze et les plantes vertes est trop peu prononcé) (21). Il s'en suit un repatinage, terminé le 25 août 1899.

(18) Le 12 juin 1895, Leclercq demande au ministre d'aller regarder « l'esquisse du mât destiné au Jardin botanique, et remplacement des fontaines, ce n'ont pas été agréés par le roi afin d'y donner une approbation avant que le mât de grandeur définitive, puisse être présenté à l'examen de sa majesté », voir aussi le note du 29 novembre 1895. À l'initiative des sculpteurs on agrandi une nouvelle fois les mâts. Van der Stappen et Meunier dans une note au ministre le 10 octobre 1897.

Le 26 décembre 1895, des contrats sont conclus avec les sculpteurs des fontaines, conformément aux autres contrats le concernant eux-mêmes la fonte. Pour la construction des fontaines, spécialement pour l'écoulement des eaux, on fait appel à l'architecte Paul Hankar (voir la lettre du 9 août 1897 à l'adresse De Rudder). Les Archives générales du Royaume ont conservé quelques pièces au sujet de l'intervention de Paul Hankar sous le cassement « Travaux publics, bâtiments civils » (F 39 - dossier 136). Voir aussi L. LOYER, *Paul Hankar - La naissance de l'Art nouveau*, Bruxelles, 1988, p. 84. Van der Stappen développera ailleurs l'iconographie du la fontaine « Chimères » qui avait été supprimée. *La sculpture belge au 19<sup>ème</sup> siècle*, 578.

(19) P. P. DUPONT, *Les sculptures au Jardin Botanique à Bruxelles - An et concurrence industrielle, dans Cahiers de la Fonderie IX*, 1990, 24-30. Pour l'IEEE de Bruxelles, N. DREAU a rédigé un mémoire dans lequel elle visite le parc, les sculptures et le bâtiment du Jardin botanique (non consulté).

(20) Les patines les moins bonnes proviendraient de la fonderie Luppens (lettre du 1<sup>er</sup> octobre 1898 de Van der Stappen et de Meunier et lettre du ministre du 12 octobre 1898). Les patines sont un objet de réflexion de la part de la fonderie Petermann (lettre 30 juin 1897 au ministre, le 31 octobre 1898). Le ministre passe un contrat avec Petermann pour les repatinages.

(21) Voir infra, chapitre C.

## 2. Thématique et moralisation

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la sculpture monumentale représente fréquemment des figures idéalisées, inspirées des activités pratiquées à l'endroit en question. Ainsi, on verra, à la façade d'un conservatoire de musique des personnifications de différentes formes de musique ; à un Palais des beaux-arts, on verra des personnifications de la Musique, de la Peinture, ... Au Jardin Botanique bruxellois, il s'agira de personnifications de plantes et d'éléments de la nature. En plus il y aura la sculpture de parc purement décorative. Dès le début, Van der Stappen et Meunier ont réparti toute la commande, des séries iconographiques précises seraient érigées à des endroits bien déterminés.

La thématique des représentations n'est pas très originale, elle fait plutôt dépassée : elle correspond manifestement à celle de la sculpture courante de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle en Belgique et en France. Les relations étroites entre ces deux pays, dans le domaine de la sculpture ont été étudiées maintes fois (22).

Pour la recherche de thèmes parallèles en France (selon titre), on peut utiliser les listes informatisées que H. W. Janson a fait rédiger d'après le « Dictionnaire » de Stanislas Lami (23).

Les quatre âges, Les quatre éléments, Les quatre vents : on les retrouve en médaillons à l'hôtel de ville de Remilly, près de Metz (sculpteur : Charles Pêtre), comme statues — en association avec les saisons — au bâtiment de la Bourse à Lyon (Joseph Fabisch, Jean-Marie Bienaimé Bonassieux, Louis-Auguste Roubaud), comme bas-reliefs à l'hôtel de ville de Paris (Louis Villemain) (24) ;

les vertus en association avec des arbres : ces vertus appartiennent aux allégories les plus courantes de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle en France :

**La force :** bien souvent dans la décoration monumentale de palais de justice, ainsi qu'à d'autres bâtiments tels que l'opéra de Paris (Grand foyer, Louis-Adolphe Eude) (25) et l'hôtel de ville de Paris (Eugène Legrain) (26) ;

**La paix :** au Palais du Louvre qui a été restauré en détail et agrandi sous Napoléon III (e. a. par Antoine-Louis Barye, Bonassieux, François Jouffroy, Auguste Préault) ;

**La gloire :** au Louvre et aussi aux monuments funéraires ou autres, érigés en honneur de quelque personnalité, par exemple le monument de Jules Dalou pour E. Delacroix (combiné avec Le Temps) (27).

(22) La sculpture belge au XIX<sup>e</sup> siècle, M. Christenart, note in: *Van der Stappen pone à la sculpture à Paris. Bulletin des Musées des Beaux-Arts* 185-88, 209, note 40.  
 W. FRANÇOLET, Les sculptures Paul De Vignies, *Revue royale de Belgique*, (II, 4) Bruxelles, 1968, 117.  
 H. W. JANSON, An iconographic index of the work of Stanislas Lami, *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, 1963.  
 (23) *L'architecture monumentale de l'hôtel de ville 1867-1902*, Paris, 1962, fig. 102, 94, 130, 137.  
 (24) Ch. GARNIER, Les sculptures de Paris, Paris, Paris, 1877, 358-61, 1881, 316.  
 (25) L. M. de la Roche, Eugène Legrain, fig. 23 et 146.  
 (26) J. HARGROVE, *L'architecture de Paris*, Paris, 1962, 211, 222.



Victor DE HAEN, Le païmer ou Le martyr

(Photo Guy Cobbaert)



Maurice DE MATHELIN, Le sauro.  
(Photo Guy Cobbaert)



Eugène DE PLYN, Le Chèvrefeuille.  
(Photo Guy Cobbaert)



Isidore DE RUDDER, Le héron

(Photo Guy Cobbaert)



Albert DESENFANS, La lys.

(Photo Guy Cobbaerd)

*Le martyr*: les sculptures représentant des torturés, suscitent un vif intérêt au XIX<sup>e</sup> siècle (28); pendant cette période, la sculpture religieuse se différencie nettement de la sculpture ecclésiastique (29).

- les oiseaux sont spécialement à l'honneur au XIX<sup>e</sup> siècle (30); les aigles de Henri-Marie Alfred Jacquemart étaient renommés: ils se trouvent à la façade occidentale de l'opéra de Paris, façade derrière laquelle il y a la loge de Napoléon III (31)
- les grands fauves sont exposés très tôt dans les parcs français. Nous voyons ainsi, en 1865 *Cheval attaqué par un lion* (Christophe Fratin) au square Montrouge à Paris (32); à partir de 1836 dans les jardins près du Louvre, *Lion au serpent* d'Antoine-Louis Barye (33). Dans le même parc, on érige les sculptures d'autres animaliers tels qu'Isidore Bonheur et Auguste Cain (34). Jusqu'à la fin du siècle, cette ornementation des parcs reste populaire: un bel exemple en est la sculpture animalière lors de l'exposition universelle de 1878, exécutée e.a. par Emmanuel Frémiet (35).
- les allégories en rapport avec le temps: le groupe de Van der Stappen, dont l'iconographie est assez archaïque, peut être ramené aux plans de Rousseau, qui voulait « rester dans les idées de l'époque » c.-à-d. s'inspirer des idées qui étaient en vigueur au moment de la construction du bâtiment du Jardin Botanique (36).

La personnification du jour et de la nuit est également un thème courant au XIX<sup>e</sup> siècle (37). Van der Stappen avait interprété ce thème dans la décoration de deux candélabres monumentaux, commandés par Léopold II (38); Jules Pécher en avait orné la façade de la Banque Nationale à Anvers (39).

Les saisons apparaissent fréquemment dans l'ornementation des façades; la liste de H.W. Janson les cite plusieurs fois à Paris e.a.: boulevard St. Michel (Alexandre Oliva); à Bruxelles: Hôtel Continental (Louis Samain) (40); à Anvers: les grands bâtiments du Meir (Alfons Van Beurden, Jules Anthone, Georges Geels, Jules

- (28) Paris: temple Victor Van Hove avec « Esclave nègre après la bastonnade » au salon de Bruxelles en 1854 (*La sculpture belge au 19<sup>e</sup> siècle*, 68) ou Albert Carlier Beteuse avec « Ange ca » au salon de 1866 à Bruxelles « Le lys » *Journal des Beaux-Arts*, 1866, 63, *La Chronique*, 23 septembre 1866.
- (29) La distinction entre les deux est clairement formulée par *Le petit bleu*, 16 et 18 décembre 1869.
- (30) C. PAYNE, *Animals in bronze, sculptures, 1864-77 et suivantes; un catalogue de la Belgique*, O. CARDYN-DOOMEN, *Beeldhouwwerken en assemblages, 1864 en 20<sup>e</sup>de eeuw*, Anvers, 1886, 64 (Louis Dupont).
- (31) Ch. GARNIER, *Le nouvel opéra de Paris*, t. 1, Paris, 1876, 85, II, 1881, 285, planches I (1880), p. 34.
- (32) J.-A. BOUGON, *Les sculptures animalières*, Christophe Fratin, La Rancy, 1963, 30.
- (33) G. BRESCH BAUTIER et A. PINGEOT, *Les sculptures de la France*, du Louvre, du Carroussel et des Tuileries (notes et documents des musées de France) II, Paris, 1988, 28.
- (34) G. BRESCH BAUTIER et A. PINGEOT, *op. cit.*, 39 et 55, au Jardin du Luxembourg: « Lion de Nuée et sa proie » de 1870; G. POISSON, *Guide des statues de Paris*, Paris, 1920, 84. Il y a encore l'ensemble au « bassin des Cascades » à Fontainebleau, *De Carpioux à Metz*, Lille, 1922, 65.
- (35) C. CHEVILLOT, *Emmanuel Frémiet 1824-1910. La main et le Miroir*, Lyon et Grenoble, 1989, 102 (S143).
- (36) Le 27 septembre 1862, cf. le commentaire de J. HARGROVE, *op. cit.*
- (37) Voir l'album *La sculpture contemporaine*, Paris, s.d., p. 7 (Eugène Delaplanche) et p. 50 (Auguste Moreau).
- (38) E. GOEDLEVEN, *Les arts royales de Laeken*, Bruxelles, 1989, 204, 207.
- (39) A. DE LATIN, *Beranda macedonien*, Anvers-Amsterdam, 1976, 97.
- (40) P. MEIRSCHAUT, *Les sculptures de plein air à Bruxelles*, Bruxelles, 1900, 132.



Alphonse DE TOMBAY. Un aigle. Base de la fontaine (Photo Guy Cobbaert)

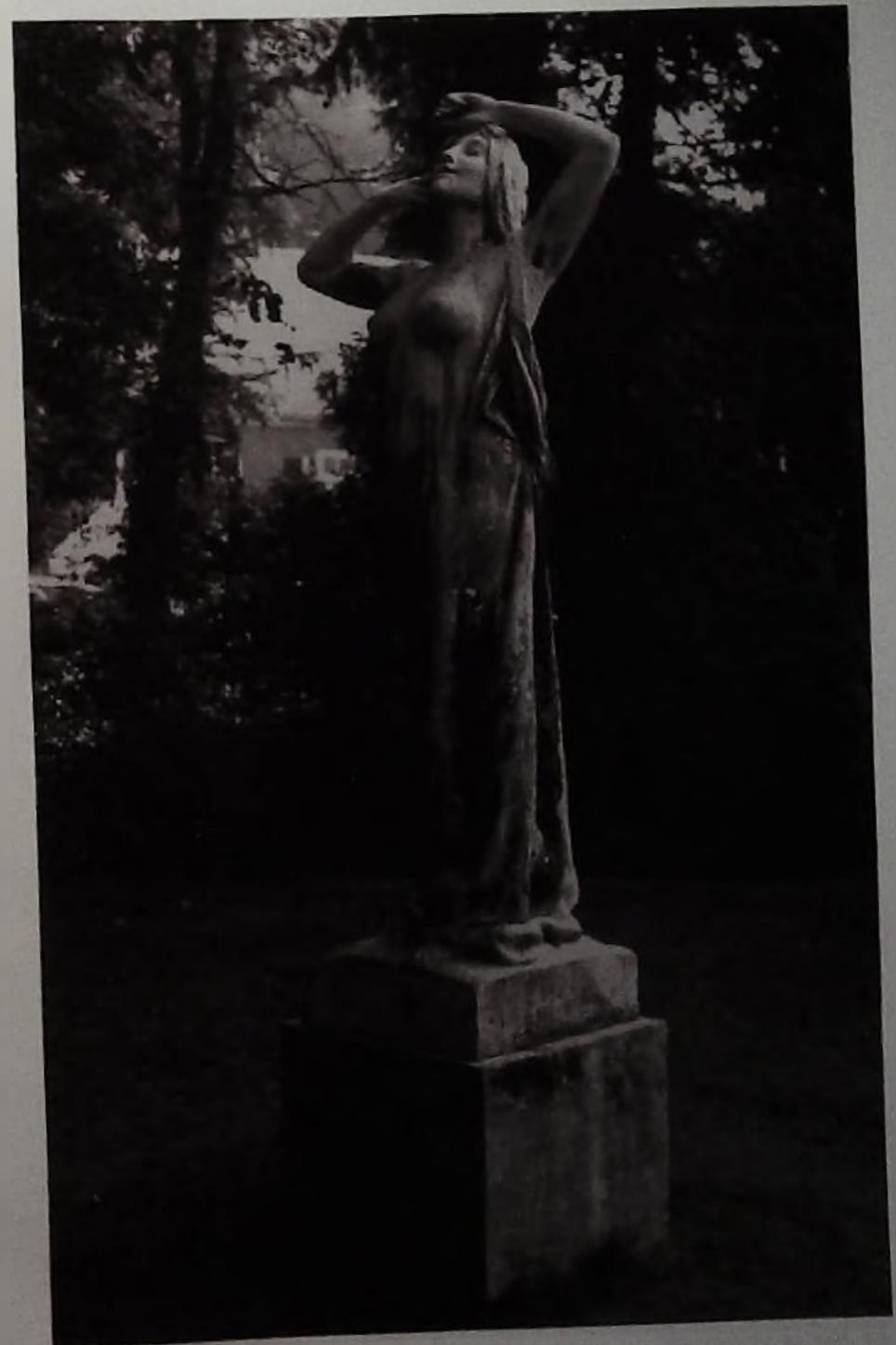
Weyns)(41), les saisons apparaissent également au Parc Royal de Bruxelles (Victor Poelaerts et Egide Mélot)(42).

les fleurs, un motif traditionnel de la sculpture du XIX<sup>e</sup> siècle: des femmes séduisantes les personnifient(43). Ce thème suscite un regain d'intérêt à la fin du siècle(44).

B. La plupart des représentations de fleurs — aussi bien que celles des arbres — semble avoir une signification symbolique. La symbolique florale du début et du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle a fait l'objet de plusieurs recherches(45).

*L'acanthé* (par Joseph Geleyn) représente un personnage tenant un vase; dans le «*Nouveau langage des fleurs*» (46) cette plante signifie «le culte des beaux arts»; *Le souci* (Maurice de Mathelin) a une fleur de souci en main: selon l'ouvrage cité, elle symbolise une «sourde inquiétude, jalousie»(47); la figure mélancolique du *Lierre* (Arthur Craco) est flanquée de son chien fidèle et exprime visiblement «attachement, amitié éprouvée»(48);

(41) A. DE LATTIN, op. cit., 108.  
 (42) F. MERCHAULT, op. cit., 15.  
 (43) A. RINGEOT dans Livre du centenaire de la reconstruction de l'hôtel de ville, 63.  
 (44) De Carpeles à Mairesse 19. La sculpture belge au 19<sup>me</sup> siècle 130. Belgique. Art nouveau. Bruxelles, 1980, nr 527, 528, 532, 580.  
 (45) M. VAN GUVENNE, SEC II, Geschiedenis van Speelgoed, Maastricht, 1988, 26.  
 (46) Paris, 1853, 34, 110.  
 (47) Op. cit., 101, 133.  
 (48) Op. cit., 68, 121.



Louis-Henry DEVILLEZ, Le jour (Photo Guy Cobbaert)

(Photo Guy Cobbaert)



Godefroid DE VREESE, Un condor. Base de la fontaine. (Photo Guy Cobbaert)

*La rose* (Josué Dupon) symbolise, selon les critiques de l'époque, la femme amoureuse(49); cette association se retrouve également dans le livre cité plus haut(50).

Les autres représentations florales expriment-elles une symbolique de sentiments? Il est incertain que *Le chèvrefeuille* (Eugène De Plyn) exprime «lien d'amour» et *Le lis* (Albert Desentans) «majesté, pureté»(51).

Quand il s'agit d'arbres, les titres cités plus haut rendent la signification des représentations de vertus très claire. Cela apparaît également dans le même traité: ainsi, *L'olivier* (Mignon) représente «paix»(52), *Le laurier* (Julien Dillens) «triomphe, gloire»(53). Moins précis sont: *Le palmier* (Victor De Haen), représentant «victoire, constance» ou *Le buis* (Gustave Van Hove), «stoïcisme»(54).

De tout ce symbolisme se dégage bien souvent une atmosphère de moralisation que nous retrouvons fortement chez Van der Stappen, dans son groupe *Le temps montrant la voie...*

Ces allégories complexes et leurs attributs se heurtent à une forte résistance aussi bien dans la critique que dans l'administration. «*Le soir*» informe du «latras allégorique»(55), «*L'art moderne*»(56): «il faudrait aussi un peu moins d'allégorie dans le projet de la décoration du Jardin

[49] «Symboles de la femme amoureuse» - *Le pain bleu*, 7 février 1897  
 [50] P. 90-93, 121  
 [51] *Musée d'origine des fleurs*, resp. 45 et 122, 71 et 122  
 [52] P. 68, 130  
 [53] P. 68, 130  
 [54] Resp. 60, 130 et 43, 121  
 [55] Le 20 novembre 1895  
 [56] 1895, 320



Julien DILLENS; Le laurier ou La gloire

(Photo Guy Cobbaert)

Botanique de Meunier et Van der Stappen, qui ont cru devoir mettre partout des végétaux pour bien marquer qu'il s'agit d'horticulture, ce dont on aurait pu douter » «*Le courrier de Bruxelles*» (57) exige des allégories plus compréhensibles, plus accessibles au grand public, plus cohérentes, dans lesquelles on ferait moins appel au nu. Ce journal propose une symbolique bourgeoise, telle que la ruche (58) «*qui concrétise, comme chacun le sait, l'idée de prévoyance, de travail opiniâtre, d'économie et de richesse bien acquise*».



Paul DUBOIS, Les quatre éléments

(Photo Guy Cobbaert).

57) Le 18 octobre 1894.  
58) A. T. RUTZ, PROSÉPÉRIE. Ce journal fut de suite épuisé. Bruxelles 1898-1908, la façade de la maison «De l'Économie» (= les abeilles) (Coupes Oculis à Bruxelles-Antennes) est sur un socle semblable (sculpteur Jules Wuyts - 1901).



Désiré DUWAERTS, La chouette extrait de *Emulation*, 1903, p. 42-32

(Photo Sini Lukasarchiel Brussel)



Joseph GELEYN, L'acanthé  
(Photo Guy Cobbeert)



Josué DUPON, La rose.  
(Photo Guy Cobbeert)

Le 21 novembre 1892, l'inspecteur de l'administration, Emile Leclercq demande au ministre: «Pourquoi se concentrer toujours dans (sic) ces vieux poncils qui appartiennent à des époques disparues, et qui ont dit tout ce qu'elles avaient à dire?». Le 9 mai 1893, il reprend le même sujet dans une longue note au ministre. Leclercq attribue la tendance à l'emploi des allégories traditionnelles à Van der Stappen, et non pas à Meunier, dont il trouve l'œuvre plus réaliste, plus moderne et plus claire (59). En d'autres termes, on accepte que la sculpture soit instructive, voire moralisante, mais pas de façon obscure et traditionnelle (60).

La représentation des saisons au Jardin Botanique est sans aucun doute une allégorie: le titre l'indique. Meunier a repris ici ses propres représentations sculpturales (61) qui glorifient le travail, se distanciant de cette façon, non seulement des personnages et des attributs traditionnels des saisons (à comparer e.a. avec la sculpture de Samain, citée plus haut), mais aussi des formules académiques de composition que nous retrouvons fréquemment au Jardin Botanique, par exemple dans toutes les représentations des vertus-arbres: chaque fois un nu, flanqué d'un attribut.

La sculpture purement décorative et conventionnelle de parc, comme les représentations d'animaux, n'a pas de sens symbolique.

### 3. Problèmes matériels et originalité.

A. En 1892 paraissent déjà les premiers articles concernant le projet des sculptures pour le Jardin Botanique. Le salon de 1893 expose les esquisses tridimensionnelles.

Plusieurs sculpteurs introduisent au ministère une demande de participation au projet. Dans une note de service au ministre, datée du 9 janvier 1893, Leclercq parle des «solicitations très nombreuses», et, dit-il, «monsieur le ministre voudra sans doute se réserver jusqu'au dernier moment la liberté de choisir les statuaires auxquels il confiera l'exécution des figures. C'est pourquoi j'ai cru devoir rester dans le vague en la réponse à M. Hambresin».

L'annexe 2 comprend la liste alphabétique des sculpteurs qui sollicitent ainsi que les lettres de sollicitation les plus intéressantes.

(59) «M. Van der Stappen, si l'on voulait admettre un programme plus moderne, d'une exécution plus réaliste, secondé par son bon M. Meunier».

(60) Cf. M. AGHULHON dans L'ère au centenaire de la reconstruction de l'hôtel de ville, 56, note 2.

(61) Le Musée Meunier conserve une maquette en plâtre de «L'hiver» (inv. 10.000.112). La représentation d'une jeune femme est rare dans la sculpture du 19<sup>ème</sup> siècle: en 1893 Meunier avait représenté «La femme du peuple». Lui-même a réalisé sur «L'été» et «L'automne», on peut se poser la question si «La printemps» n'a pas été exécuté c. après sa maquette.



Jean HERAIN. Un tigre dévorant un cygne

(Photo Guy Cobbeert)

Les deux arguments les plus fréquents, employés par les sculpteurs afin d'obtenir une commande, sont les attributions d'une distinction officielle et les notes de recommandation. On invoque la formation académique et les prix obtenus (à des cours et à des concours spéciaux), les médailles reçues aux expositions (même si, dans les milieux progressifs, on les critique fortement) (62), les prix décernés par les concours Godecharles ou de Rome, et, en fin de compte, les commandes officielles antérieures.

Les notes de recommandation sont avant tout politiques. Ainsi, Jacques De Haen rappelle au ministre (le 29 août 1895) qu'il lui a déjà écrit, avec une recommandation du président du sénat et du ministre Beernaert. Bien souvent, il s'agit de quelques mots, griffonnés par un élu officiel dans le coin d'une lettre de sollicitation. Et puis, il y a aussi les billets d'appui, à moitié imprimés, qui proviennent d'un cabinet ministériel.

D'autres arguments invoqués sont d'ordre personnel, certaines circonstances familiales, par exemple. Ce qui revient régulièrement, c'est la situation matérielle déplorable des sculpteurs, due à une insuffisance de commandes. Le 13 août 1894, Hippolyte Leroy écrit à ce sujet: «Depuis quelque temps les travaux d'art font absolument défaut en province et rien ne semble promettre une modification de cet état de chose (sic). Aussi la situation des artistes est-elle des plus pénibles». Les sculpteurs ne renvoient pas toujours immédiatement le contrat signé: à ce propos, Leclercq remarque dans une note brève au ministre: «on pourrait croire que le travail ne leur manque pas, si à chaque instant il n'y avait l'un ou l'autre d'entre eux qui vient solliciter de l'ouvrage dans les bureaux des beaux-arts» (le 16 octobre 1894).

Après l'attribution d'une commande, chaque sculpteur exécute une statue (exception faite pour les deux candélabres de Victor Rousseau et les deux saisons de Meunier). Et cela, bien que Lucien Solvay ait prévenu «Surtout, que l'on ne laisse pas encore une fois une distribution d'aumônes entre les plus nécessiteux et les plus protégés!» («Le soir» du 30 septembre 1893). Il est évident que tout le projet a une dimension sociale. Cela apparaît dans la lettre justifiant la deuxième série de commandes de 1895: «D'autre part, bon nombre de sculpteurs, sans emploi en ce moment, seraient choisis par Monsieur le Ministre pour l'exécution de ces ouvrages» (Lettre de Leclercq au ministre, le 5 juillet 1895). Ainsi, on refuse la sollicitation d'Hambresin, parce qu'il a déjà exécuté plusieurs ouvrages dans la marge, il y a une petite note comme quoi il a déjà gagné 18.000 F au château de Laeken (le 25 juin 1896). En décembre 1895, le ministre établit une relation entre la rémunération des sculpteurs et la «Direction générale du Travail», organisme proposé en 1890 par Paul Janson et rejeté en 1891, précurseur du Ministère de l'Emploi et du Travail, constitué en 1895 sous la pression sociale (63).

Une fois au travail, les sculpteurs éprouvent des difficultés matérielles énormes. Dans les archives, nous en retrouvons les traces: Jacques De Haen (vers le 27 novembre 1896), Victor De Haen (toute une série de lettres entre fin 1894 et 1895), Alphonse De Tombay (le 10 février 1896), Godetroid De Vreese (le 13 mars 1896), Paul



Jean-Marie GASPARD. Une Panthère rampant bas pour se jeter sur une proie

(Photo Guy Cobbeert)

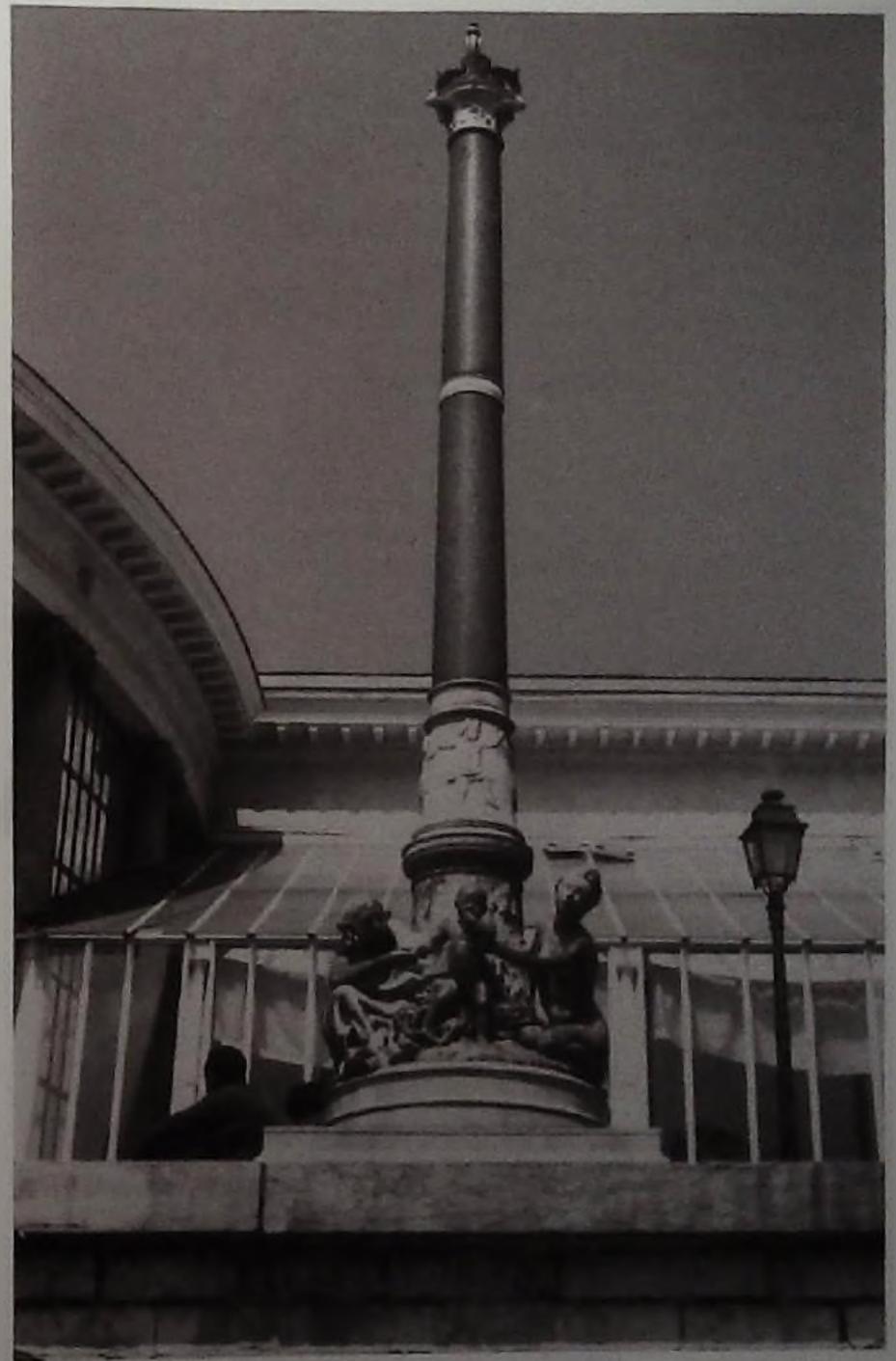
(62) J. BLOCK, *Les XX and Belgian Aesthetics 1898-1894*, Ann Arbor, 1984, p. 15-21.  
 (63) F. PEEMANS, *L'évolution du rôle social de l'Etat belge — Le mouvement belge de l'industrie et du travail (Institut belge des sciences économiques n° 3)*, Bruxelles, s.d., p. 22. La signification exacte du terme «Direction générale du Travail», n'est pas très claire, toutefois, son emploi témoigne régulièrement de la «centralisation» des commandes des beaux-arts.



Emile JESPERS, La glycine  
(Photo Guy Cobbaert)



Frans JORIS, Le charbon  
(Photo Guy Cobbaert)



Jules LAGAE, Les quatre âges

(Photo Guy Cobbaert)

Dubois (le 30 mars 1897), Jules Lagae (le 20 janvier 1896), Emile Namur (le 14 juin 1895), Joseph Pollard (le 30 septembre et le 21 novembre 1895), Van Heffen (le 10 octobre 1894), Henri Van Hooster (le 1<sup>er</sup> décembre 1895), tous ces artistes demandent une avance financière au ministère.

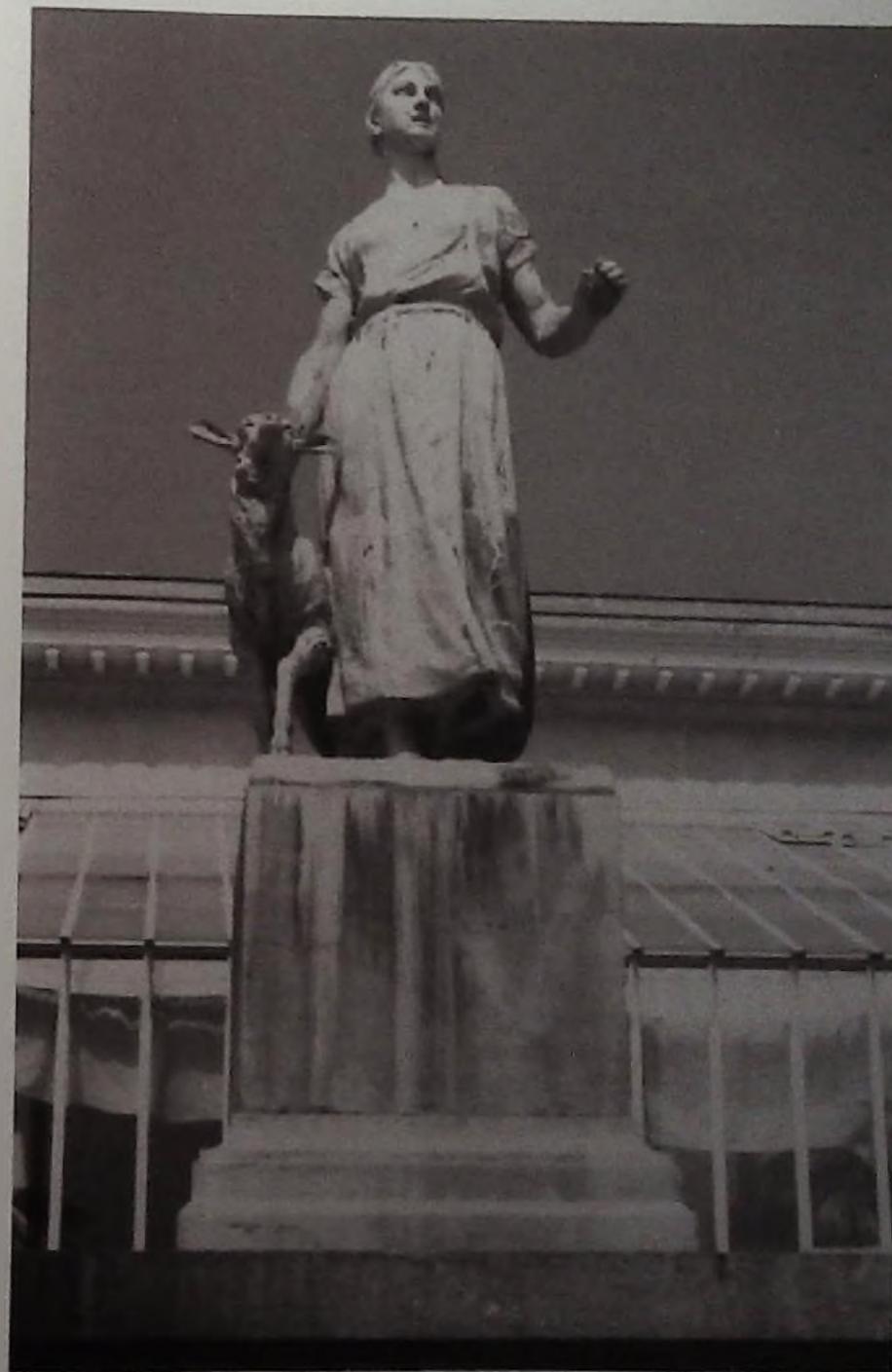
L'administration se sent obligée de défendre le paiement de ces avances à plusieurs reprises, sinon écrit Leclercq: «... il n'y aurait pas moyen de donner des travaux à de jeunes artistes» (le 8 mai 1896); et son supérieur ajoute «ni même à ceux qui sont en pleine carrière». Lorsque Lagae introduisit une demande d'avance, le ministre avait noté: «c'est à contrecoeur que je cautionne ce système» (le 21 janvier 1896).

Par un acte officiel, Arthur Carco (le 25 juin 1896) et Pollard (le 30 janvier 1896) donnent droit aux créanciers à une partie de leur rémunération. Jacques De Haen (le 29 novembre 1896), Van Heffen (le 22 septembre 1895), Emile Namur (le 14 juin 1895?) se sont endettés et on parle de saisie.



Edmond LEVEVER, Une corne dévorant une grenouille

(Photo Guy Cobbaert)



Hippolyte LEROY, Le printemps ou La bergère

(Photo Guy Cobbaert)

B. Vu dans le contexte contemporain, on pourrait se demander pourquoi les pouvoirs publics étaient prêts à consacrer tant d'argent aux œuvres d'art servant à l'ornementation d'un parc. La réponse réside dans le succès remporté par les sculptures auprès du public, à une époque où la ville était encore un lieu de promenade. Lorsqu'on inaugurait un monument, lorsqu'on érigeait une statue au Jardin Botanique, la foule affluait(64).

Aussi, l'enthousiasme à réaliser cet ensemble est immense. De petites anecdotes le démontrent. Les ministres aiment voir leur nom lié à cette réalisation, un journal le formule ainsi: «le jardin étant appelé à obtenir sa parure d'un seul présent ministériel» (coupure non identifiée, 1892)(65).

Dans une note du 17 juin 1893 et une autre note, non datée celle-là, le ministre demande avec insistance que Van der Stappen et Meunier exposent leurs esquisses au salon de cette année-là. Le 5 décembre 1896, le ministre les supplie de terminer tout le projet sculptural avant l'exposition universelle de 1897. Le manque de temps, occasionné par cette date limite, joue un rôle considérable dans le choix des fonderies(66).

Pour les artistes, la réalisation d'un ouvrage monumental signifie la célébrité: «il y aurait tant de gloire à en tirer» écrivent Van der Stappen et Meunier le 6 novembre 1892. Une année plus tard, Hippolyte Leroy se sent stimulé par «l'idée de ces statues exposées au regard de tous». Hambresin parle d'une «exposition permanente» (le 16 juin 1896). Ils ne se sont certainement pas imaginés que les Bruxellois oublieraient complètement leurs bronzes!

L'effet espéré de la sculpture monumentale publique au XIX<sup>e</sup> siècle, tient aussi à son influence supposée moralisatrice; dans l'analyse iconographique, nous nous sommes attardés sur les allégories des plantes et sur les symboles du temps. La répétition fréquente des mêmes symboles sous différents aspects présente une valeur didactique. Des nus jeunes et bien faits représentent en plus les «vérités» à inculquer(67): un usage courant au XIX<sup>e</sup> siècle qui contribue au succès de sa sculpture

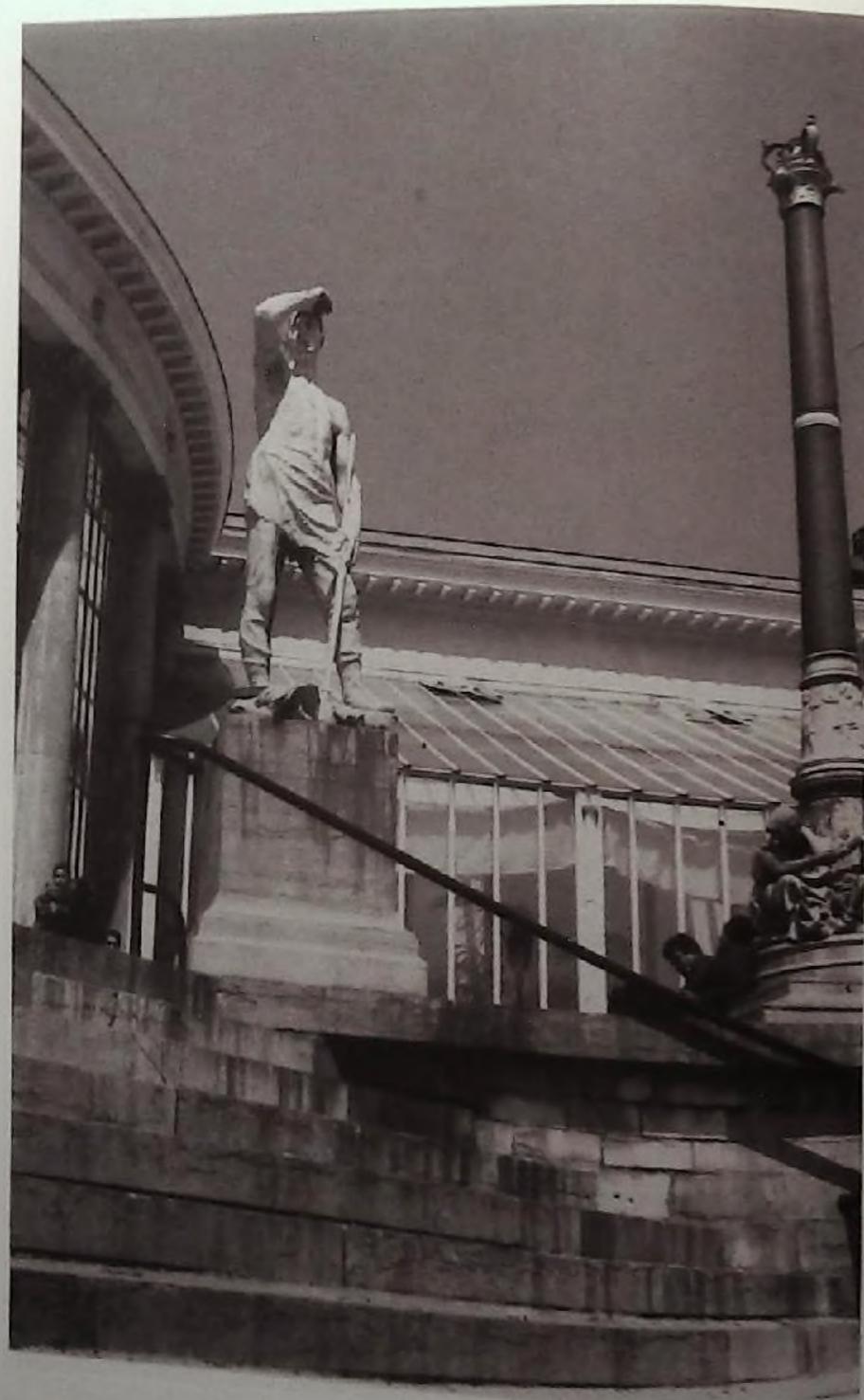
C. La critique négative dont on accueille la réalisation est unanime: au sujet des statues, «L'art moderne» écrit: «Toutes ont avorté»(68). «Le

(64) Voir La nuit (Dieu), 11 juin 1897 et 2 et 12 novembre 1898. Il n'y a pas d'inspiration proprement dite.  
 (65) Dans le dossier 475 des «Boussins» (vers 1892-1897) aux Archives générales du Royaume.  
 (66) Le 14 novembre et le 10 décembre 1896, notes de l'administration au ministre.  
 (67) P. FURCY, dans *The Symbolism of Rodin* (Los Angeles, 1960), 65.  
 (68) *Art et Critique*, 1898, 343.



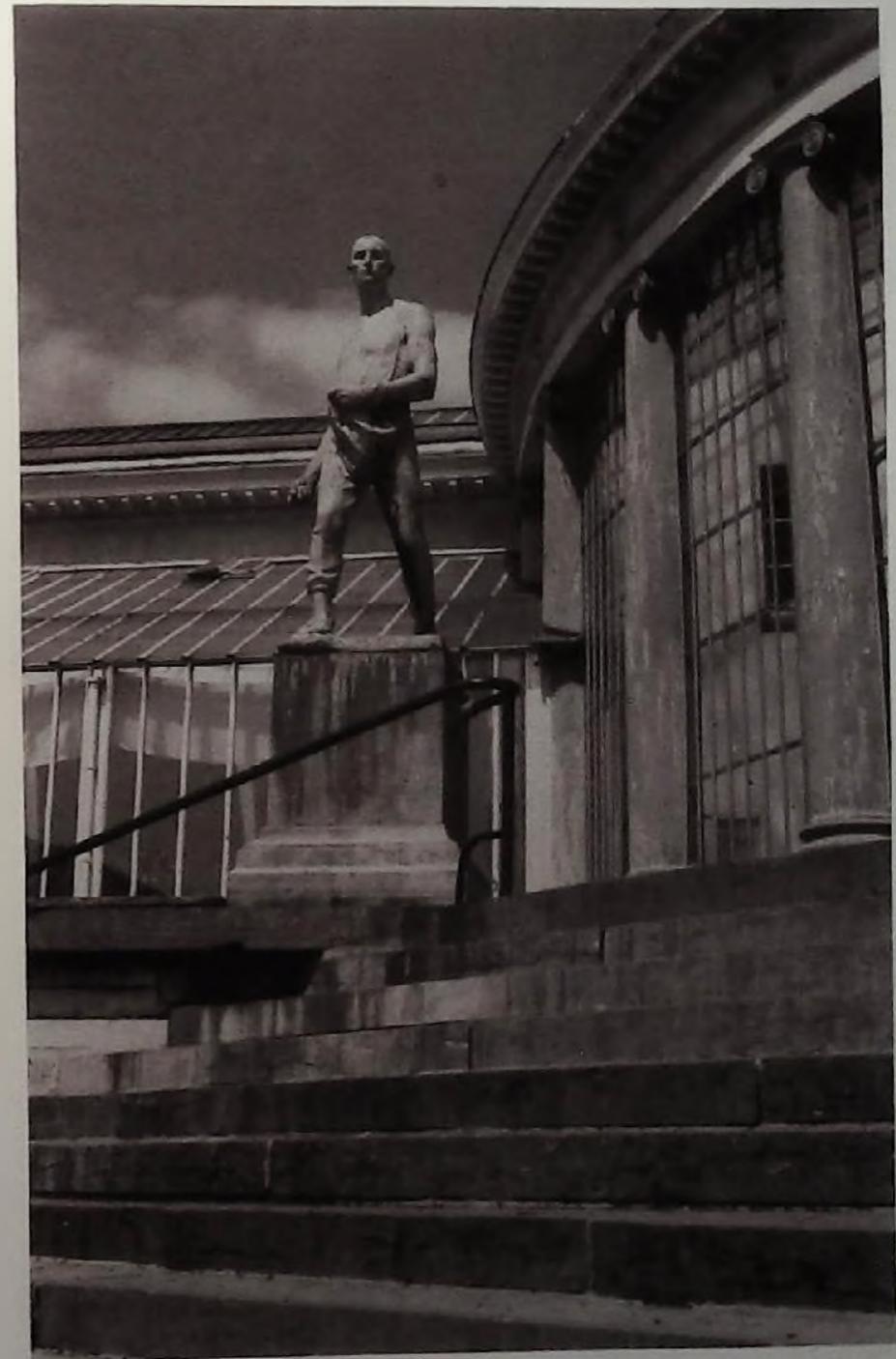
Louis MAST, La vigne vierge

(Photo Guy Cobbaert)



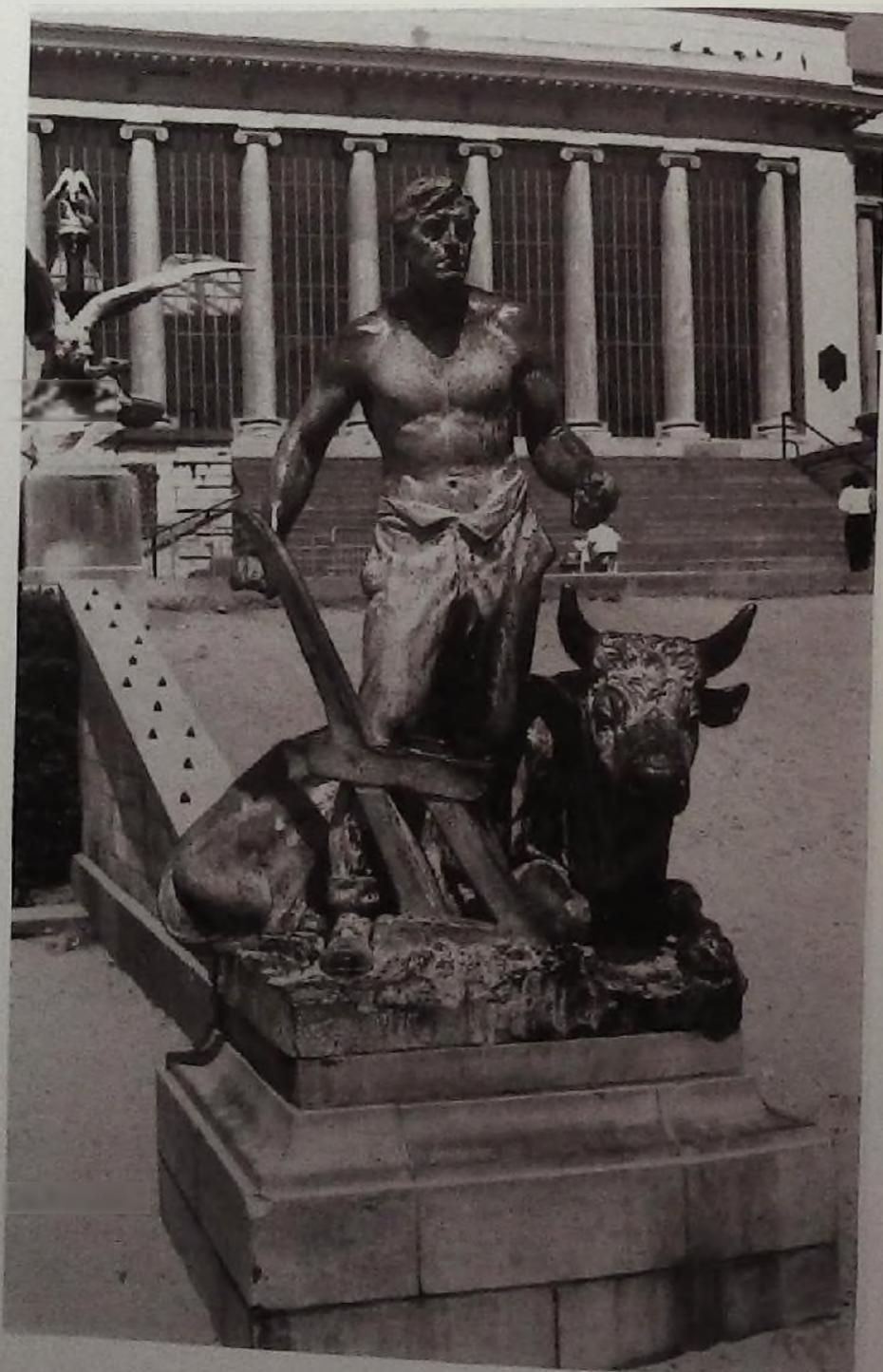
Constantin MEUNIER, L'été ou Le faucheur.

(Photo Guy Cobbaert)



Constantin MEUNIER, L'automne ou Le semeur

(Photo Guy Cobbaert)



Léon MIGNON, L'olivier ou La paix.

(Photo Guy Cobbaert)

petit bleu» (69) publie : « Il faut avouer qu'on est loin de ce qu'on attendait » ; on parle de « poteaux en bronze », de « figures sans ligne ni silhouette » (70), de « postures » aux « formes massives » et de « lignes mesquines » (71), on mentionne « la funèbre et bizarre décoration du Jardin Botanique » (72). L'avis du ministre se traduit même en termes négatifs (73). Certains journaux prennent un malin plaisir à annoncer que plusieurs bronzes ont été enlevés de leurs socles de la rue Royale pour les poser « provisoirement » quelque part dans le parc, au milieu des pelouses, pour qu'on ne les remarque pas trop (74). La monotonie de la composition des sculptures sautait aux yeux : prenons comme exemple la personnification des fleurs : une figure féminine debout, chaque fois accompagnée d'un attribut. La banalité de la thématique un peu dépassée a été mentionnée. Une fois les sculptures terminées, la critique ne parlait pour ainsi dire plus de la morale qui s'en dégageait.

Bien que Louis Van Biesbroeck ait écrit (le 28 décembre 1893) : « qu'il serait laissé, dans de certaines limites, assez de liberté dans l'exécution pour en faire un travail très amusant pour (sic) l'artiste et même un bon sujet d'étude », le contraire se produisit ; les sculpteurs vivaient sous une forte contrainte économique ; de cette façon, ils préféraient visiblement ne pas courir le risque d'une interprétation trop personnelle des modèles.

Il est typique aussi que, parmi tous les documents, il n'y a aucune trace de discussion entre les dizaines de sculpteurs participant au projet de Van der Stappen ou Meunier.

« La Fédération artistique » (75) assure que les sculpteurs étaient considérés comme des « praticiens », qu'ils étaient des ouvriers exécuteurs, qu'il aurait mieux valu leur faire exécuter un sujet sans leur donner de maquette ; ou bien on aurait aussi pu acheter différentes sculptures de valeur dans la mesure où elles étaient disponibles. Selon le « Petit bleu » (76), il était difficile d'en vouloir à Guillaume Charlier, vu que d'autres lui avaient imposé sa représentation.

Il est tout de même remarquable que la représentation des saisons, exécutée par Meunier en personne, est une des sculptures les plus originales. Comme co-responsable du projet, il pouvait donner

(68) Le 12 novembre 1898.

(70) L'étoile belge 22 novembre 1898.

(71) Le soir 3 novembre 1898.

(72) La Réforme, 18 janvier 1899. La presse officielle aux symposiums provinciaux, comme Le Journal de Bruxelles ou Le Peuple, ne fut jamais pas état de l'ensemble du projet. Dans le premier quotidien cité ne paraît qu'un contenu qui nous a été communiqué le 28 octobre 1898. Un petit article paru dans le second fut mentionné dans « Musée des folklores » de 12 ans 1899.

(73) Dans le manuscrit d'une note du 20 avril 1899 il écrit : « il y a des figures qui ne sont pas dignes de figurer à la rampe ».

(74) Le petit bleu le 11 mai et le 7 septembre 1899, La Réforme le 16 mai 1899.

(75) 1892/93, 474.

(76) Le 7 décembre 1895. L' journal « un projet d'ensemble conçu par d'autres et dont l'application ne saurait être qu'une œuvre médiocre d'exécution aux artistes qui l'exécuteront ».



Joseph POLLARD. Un violon

(Photo Guy Cobbaert)



Egide ROMBAUX. La nur

(Photo Guy Cobbaert)



Edouard ROSKAM Le pigeon Extrait de Emulation, 1903, pl. 42-43.

(Photo Sint-Lukasarchief Brussel)

libre cours à sa conception personnelle. D'autre part, dans la partie centrale du Temps, son partenaire Van der Stappen semble moins original; peut-être est-ce lui qui a marqué tout le projet de son empreinte, puisque Meunier était de nature discrète(77).

La majorité des lettres adressée au ministre est de la main de Van der Stappen, mais est signée des deux sculpteurs. En tout cas, le nombre d'œuvres, exécuté en grand format par eux-mêmes, est limité, en dépit des demandes incessantes de Leclercq (le 9 mai et le 4 novembre 1893, le 19 et le 22 mai 1894). Il est clair qu'ils ont laissé aux sculpteurs-collaborateurs peu de liberté dans l'interprétation des maquettes: aucune œuvre ne dépasse la limite d'un académisme courant. Les arguments que Van der Stappen et Meunier invoquent sont la rapidité et l'unité de la réalisation de tout le projet(78).

Le contrôle poussé était facilité par le groupement des commandes aux londeries. Les sculpteurs exécutaient sous surveillance, non seulement des œuvres conçues par d'autres, mais ne participaient aucunement à la conversion des modèles en plâtre en statues de bronze. A ce sujet la presse mentionne les visites de sculpteurs au Jardin Botanique; ils viennent constater comment leur ouvrage a passé la fonte(79).

Certains sculpteurs avaient travaillé d'après une esquisse, sous un contrôle comparable à d'autres occasions: la représentation des métiers au Petit Sablon ou la représentation des époques de l'art au Musée d'Art ancien à Bruxelles. Lors du projet du monument Anneessens, le conseil communal de Bruxelles a discuté longuement au sujet de cette surveillance(80). Un rapport des services communaux affirme explicitement que le bénéfice financier, réalisé en groupant les commandes et en limitant le travail des sculpteurs à la livraison du modèle en plâtre, ne contrebalance pas la perte en valeur artistique.

Après une période assez brève, on s'aperçoit que le bronze, en raison du manque de contraste avec la végétation, n'est pas trop indiqué dans l'ornementation du parc. C'est pourquoi, on recherche, comme mentionné déjà, des patines spéciales; on pense au vert clair(81). Il n'échappe pas à la critique, que les autorités, voulant réduire

(77) Cf. sa note 8 le 19.  
 (78) En novembre 1893 Van der Stappen écrit déjà: «... mais avec deux personnes des sculptures de façon à servir la tâche dans le plus convenable...» (cf. d'après le tout brasseur, une discussion d'après dans une grande salle à manger).  
 (79) Le journal Le Soir, 11 jan 1894. «... que les grands fontiers près de la statue du monument du Jardin Botanique...»  
 (80) Archives de la ville de Bruxelles, Archives communales 37.  
 (81) Le journal Le Soir, 12 janvier, 5 février, 21 avril 1894. Journal de Bruxelles, 28 octobre 1898. Voir également la note 20. Sur ce point, l'administration travailla vite à la réalisation du bronze: au début on parla de compensation de prix pour les sculptures en bronze en métal. Le 4 novembre 1893, Leclercq proposa un allègement du bronze qui ferait contraste avec la plantation, par la suite on n'y revint plus.



Victor ROUSSEAU, Lampadaire — Les quatre âges.

(Photo Guy Cobbaert)



Victor ROUSSEAU, Lampadaire — Les quatre vents

(Photo Guy Cobbaert).



Emile NAMUR, Un crocodile luttant avec un serpent

(Photo Guy Cobbaert)

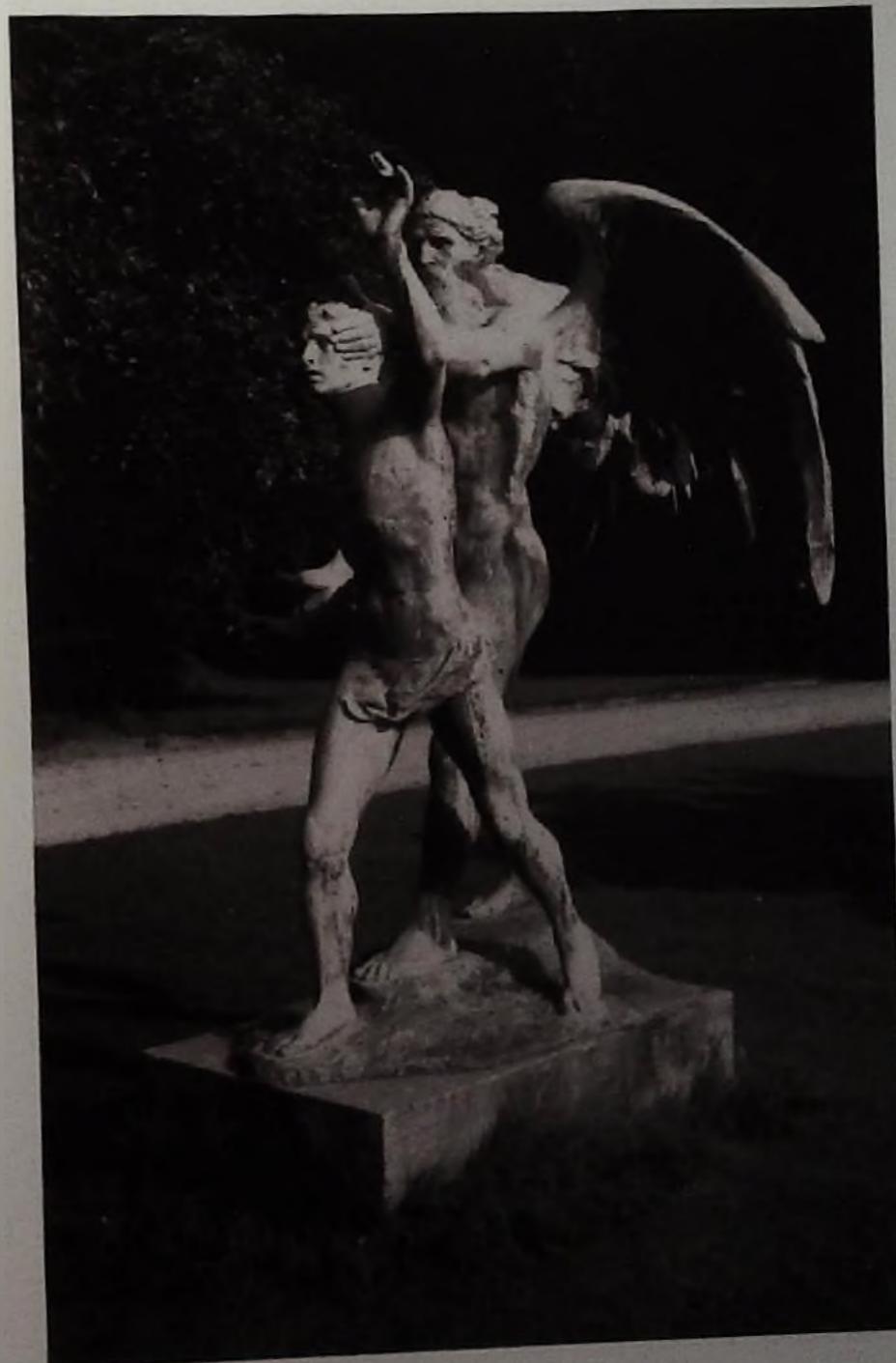
les frais, avaient renoncé au marbre plus contrastant : «c'est (sic) le bronze) triste, c'est noir, mais cela coûte un peu moins cher» (82). Cette attitude de freiner la liberté artistique des sculpteurs par suite de la pression financière, survient également ailleurs lors de réalisations de sculptures monumentales ; ainsi les architectes affectent-ils bien souvent une attitude quelque peu supérieure à l'égard des sculpteurs (83). La conclusion semble inéluctable : l'administration belge du XIX<sup>e</sup> siècle commandait de la sculpture monumentale dans un but esthétique et didactique. Toutefois les ambitions artistiques des sculpteurs souffraient régulièrement d'un manque de reconnaissance.

Ces considérations n'enlèvent rien à la valeur historique de l'ensemble des sculptures du Jardin Botanique. Il y a des dizaines de bronzes et ils sont dignes de restauration. Rien que par son ampleur, cette ornementation représente un témoignage extraordinaire de l'esthétique du XIX<sup>e</sup> siècle. Beaucoup de sculpteurs importants y ont participé. Que ces mêmes sculpteurs ont obtenu autre part une reconnaissance méritée, n'ôte rien à la valeur historique de l'ensemble.

(82) le 12 novembre 1858. Le belvédère. Une approche identique dans *Le soir* du 4 septembre 1898 et dans *L'étoile belge* du 9 novembre 1904.

(83) cf. Bu et. 1. M. v. R. des R. A. 1885-88, 292.

Plusieurs personnes m'ont apporté les noms de BRAECQUE, GUILLAUME COYNTS, JOZELIEF, Pierre Paul DUPON, Étienne DUCHENNE, Philippe MURET, Ernest PETIT, Jan VAN DEN BREEDEH. Je les remercie cordialement.



Charles VAN DER STAPPEN, Le temps.

(Photo Guy Cobbaert)

**Annexe I :** Liste des œuvres exécutées sous la direction de Meunier et de Van der Stappen au Jardin botanique de Bruxelles (84).

groupe / terminologie de Van der Stappen et de Meunier	date contrat	date approbation 1/2	date approbation 1/1	fonderie	date approbation fonte
<b>Henn BONQUET.</b> <i>Un aigle tenant un faucon dans ses serres</i>					
1 motif d'oiseau	12 09 1894	23 03 1895	30 12 1895	Cie bronzes	27 05 1897
<b>Pieter-Jan BRAECKE.</b> <i>L'hiver ou La bûcheronne</i>					
3 statue de saison	25 09 1895	24 01 1896	02 05 1896	Cie bronzes	avant 1896
<b>Guillaume CHARLIER.</b> <i>Le chêne ou La force</i>					
1 groupe	12 09 1894	23 03 1895	14 12 1895	Petermann	22 09 1896 / 27 05 1897 (85)
<b>Felix COOSEMANS.</b> <i>Le héron</i>					
4 candélabre	25 09 1895	24 01 1896	24 03 1896	Luppers	27 05 1897
<b>Arthur CRACO.</b> <i>Le terre</i>					
4 statue	25 09 1895	29 01 1896	22 07 1896	Petermann	27 05 1897
<b>Alfred CRICK.</b> <i>Un vautour dévorant une chèvre</i>					
1 motif d'oiseau	12 09 1894	10 07 1895	24 01 1896	Van Aerschodt	21 09 1897
<b>Frans DECKERS.</b> <i>Le chrysanthème</i>					
4 statue	25 09 1895	24 03 1896	22 08 1896	Van Aerschodt	avant 30 12 1897
<b>Jacques DE HAEN.</b> <i>Le tarsant</i>					
4 candélabre	25 09 1895	03 06 1896	05 11 1896	Van Aerschodt	avant 30 12 1897
<b>Victor DE HAEN.</b> <i>Le palmier ou Le martyr</i>					
1 groupe	12 09 1894	23 03 1895	14 08 1895	Cie bronzes	02 03 1897 / 27 05 1897 (86)
<b>Maurice DE MATHÉLIN.</b> <i>Le souci</i>					
1 figure (plus grande)	12 09 1894	23 03 1895	20 06 1895	Petermann	22 09 1896 / 27 05 1897 (87)
<b>Eugène DE PLYN.</b> <i>Le chèvreuille</i>					
4 statue	25 09 1895	24 03 1896	22 08 1896	Cie bronzes	avant 30 12 1897

(84) Les titres proviennent de l'ouvrage cité de P. MEIRSCHAUT. Les titres dans les colonnes sont bien souvent très abrégés ou par exemple « candélabre ».  
 (85) La liste détaillée des bronzes achetés, rédigée par Van der Stappen et par Meunier le 27 mai 1897 est dans l'annexe I en statut questionnaire des fontes exécutées à ce moment là.  
 (86) idem.  
 (87) idem.



Gustave VAN HOVE, Le bus

(Photo Guy Cobbaert)



Désiré WEYGERS. Un cygne

(Photo Guy Cobbaert)

groupe/ terminologie de Van der Stappen et de Meunier	date contrat	date approbation 1/2	date approbation 1/1	fondene	date approbation fontie
sicore DE RUDDER, <i>Un héron (88)</i>					
1 fontaine	20.12.1895	02.05.1896	10.03.1897	Luppens	
Albert DESENFANS, <i>Le lis</i>					
4 statue	25.09.1895	29.01.1896	31.07.1896	Luppens	27.05.1897
Alphonse DE TOMBAY, <i>Un aigle</i>					
1 fontaine	20.12.1895	16.05.1896	15.12.1896	Petermann	
Louis-Henri DEVILLÉZ, <i>Le jour</i>					
3 statue	25.09.1895	03.02.1896	31.07.1896	Cie bronzes	27.05.1897
Godelroid DE VREESE, <i>Un condor (89)</i>					
1 fontaine	20.12.1895	16.05.1896	avant 25.10.1897	Petermann	
Johan DILLENS, <i>Le taureau ou La gloire</i>					
1 groupe	12.09.1894	14.08.1895	ca 07.04.1896	Petermann	27.05.1897
Paul DUBOIS, <i>Les quatre éléments</i>					
1 mâl	20.12.1895	22.07.1896		Petermann	
Josué DUPON, <i>La rose</i>					
4 statue	25.09.1895	24.03.1896	15.12.1896	Petermann	13.07.1897
Désiré DUWAERTS, <i>La chouette</i>					
4 candélabre	25.09.1895	24.03.1896	22.08.1896	Cie bronzes	avant 30.12.1897
Jean-Marie GASPAR, <i>Une panthère rampant bas pour se jeter sur une proie</i>					
1 motif d'animal	12.09.1894	23.03.1895	14.08.1895	Petermann	22.09.1896 27.05.1897 (90)
Joseph GELEYN, <i>L'acantha</i>					
4 statue	15.06.1896	14.10.1896	19.05.1897	Cie bronzes	avant 30.12.1897
Jean HERAIN, <i>Un tigre dévorant un cygne</i>					
1 motif d'animal	12.09.1894	04.04.1895	25.11.1895	Cie bronzes	02.03.1897 27.05.1897 (91)
Emile JESPERS, <i>Le glorieux</i>					
4 statue	25.09.1895	24.03.1896	26.10.1896	Petermann	27.05.1897
Frans JORIS, <i>Le chardon</i>					
4 statue	15.06.1896	04.01.1897	19.05.1897	Cie bronzes	avant 30.12.1897

(88) Dans la liste que Meunier et Van der Stappen envoient au ministre le 16 mai 1894, on lit sous «Gigogne et poisson» le nom de De Rudder. Le contrat entre le ministre et le sculpteur ne donne aucune information iconographique.

(89) Dans la liste de 1894 on lit sous «Vautour et poisson» le nom de De Vreesse.

(90) cf. note 85.

(91) idem.



Henri VAN HOETER, Le corbeau, extrait de: *Emulation*, 1903, pl. 42-43  
(Photo Sint-Lukasarchief Brussel)

groupe/ terminologie de Van der Stappen et de Meunier	date contrat	date approbation 1/2	date approbation 1/1	l'andrie	date approbation fonte
Jules LAGAE	<i>Les quatre âges</i>				
1. mât	20.12.1895	26.10.1896		Verbeyst	
Edmond LEFEVER,	<i>Une cigogne dévorent une grenouille</i>				
1. motif d'oiseau	21.05.1896	12.06.1896	22.07.1896	Petermann	27.05.1897
Hippolyte LEROY,	<i>Le printemps ou La bergère</i>				
3. statue de saison	25.09.1895	02.04.1896	22.08.1896	Petermann	27.05.1897
Louis MAST,	<i>La vigne vierge</i>				
4. statue	25.09.1895	02.04.1896	22.08.1896	Cie bronzes	27.05.1897
Constantin MEUNIER,	<i>L'été ou Le faucheur</i>		avant		
3. statue de saison	25.09.1895	27.12.1895	03.12.1896	Cie bronzes	27.05.1897
Constantin MEUNIER,	<i>L'automne ou Le semeur</i>		avant		
3. statue de saison	25.09.1895	27.12.1895	03.12.1896	Cie bronzes	avant 22.12.1897
Léon MIGNON,	<i>L'olivier ou La paix</i>				
1. groupe	12.09.1894	01.05.1895	27.04.1897	Luppens	après 17.11.1896
Emile NAMUR,	<i>Un crocodile luttant avec un serpent</i>				
1. motif d'animal	12.09.1894	23.02.1895	10.07.1895	Cie bronzes	27.05.1897
Joseph POLLARD,	<i>Un vautour (92)</i>				
1. fontaine	20.12.1895	27.05.1896	27.04.1897	V. Dubois	
Egide ROMBAUX,	<i>La nuit</i>				
3. statue	25.09.1895	31.07.1896	19.05.1897	Van Aerschodt	avant 30.12.1897
Edouard ROSKAM,	<i>Le pigeon</i>				
4. candélabre	25.09.1895	06.03.1896	22.08.1896	Luppens	27.05.1897
Victor ROUSSEAU,	<i>Les quatre âges</i>				
1. candélabre	12.09.1894	23.03.1895	30.12.1895	Cie bronzes	27.05.1897
Victor ROUSSEAU,	<i>Les quatre vents</i>				
1. candélabre	12.09.1894	23.03.1895	30.12.1895	Cie bronzes	27.05.1897
Charles SAMUEL,	<i>Un lion dévorant un chevreau</i>				
1. motif d'animal	12.09.1894	23.03.1895	14.08.1895	Petermann	22.09.1896/ 27.05.1897 (93)

(92) Dans la liste de 1894: «Condol et dormeur»  
(93) voir note 85



Joseph WILLEMS. L'épervier, Extrait de Emulation 1903 pl. 42-43  
(Photo Sint-Lukasarchief Brussel).

groupe/ terminologie de Van der Stappen et de Meunier	date contrat	date approbation 1/2	date approbation 1/1	fonderie	date approbation fonte
Charles VAN DER STAPPEN 3 groupe centra	25.09.1895	14.12.1895	avant 05.09.1896	Cie bronzes	03.05.1898
Henri VAN HOETER 4 candélabre	25.09.1895	12.06.1896	avant 15.12.1896	Van Aerschodt	avant 30.12.1897
Gustave VAN HOVE, 1 figure (plus grande)	12.09.1904	17.05.1895	12.06.1896	Cie bronzes	27.05.1897
Désiré WEYGERS, 1 motif d'oiseau	29.10.1894	23.03.1895	24.01.1896	Van Aerschodt	avant 30.12.1896
Joseph WILLEMS, 4 candélabre	25.09.1895	24.03.1896	15.12.1896	Van Aerschodt	avant 30.12.1897



Charles SAMUEL, Un lion dévorant un chevreau (Photo Guy Cobbaert).

(34) Recevait souvent comme titre « Le temps marquant le vote à la graham ».

**Annexe 2: Liste des sculpteurs ayant introduit une sollicitation écrite pour la participation à la décoration sculpturale du Jardin Botanique, sous la direction de Meunier et de Van der Stappen.**

*Les dates données sont celles des lettres reprises dans les dossiers mentionnés dans la note 2. Un astérisque après le nom indique la sélection du sculpteur pour la participation, un astérisque après la date renvoie à une illustration p. 392-395. Les sollicitations ne se faisaient pas uniquement par lettre, mais aussi oralement.*

Jules ANTHONE: 23 octobre 1893  
 Charles BOLAND: 28 septembre 1893  
 Henri BONQUET\*: 19 mai 1894  
 Alphonse BOUHON: 12 février 1893, 2 septembre 1894  
 Polydore COMEIN: 26 octobre 1895  
 Jules COURROIT: 13 novembre 1893\*  
 Arthur CRACO\*: 16 août 1893  
 Jean CUYPERS: 11 novembre 1893\*  
 Emile DAVID: 14 novembre 1894  
 Jacques DE HAEN\*: vers le 11 mars 1893, 29 août 1895  
 Victor DE HAEN\*: vers le 18 mars 1893, 17 novembre 1893, 3 janvier 1894  
 Jean DELPORTE: 3 octobre 1893, 6 août 1895  
 Maurice DE MATHELIN\*: 17 avril 1893  
 Eugène DE PLYN\*: 27 octobre 1893  
 Henri DE RYCKE: 21 décembre 1895  
 Albert DESENFANS\*: 21 octobre 1893  
 Alphonse DE TOMBAY\*: 16 juin 1893  
 Godefroid DE VREESE\*: vers le 4 décembre 1893  
 Josue DUPON\*: 13 novembre 1894  
 Louis DUPUIS: 23 novembre 1895  
 J.(?) DUQUET: 23 septembre 1894  
 Désiré DUWAERTS\*: 1er octobre 1893  
 Edouard ELIAS: 30 août 1895  
 Joseph GELEYN\*: 23 août 1894  
 Alphonse GILIS: 4 octobre 1893, 27 juin 1894  
 Léon GOBERT: 1er septembre 1894  
 GOYERS «Frères»: 21 août 1894  
 Albert HAMBRESIN: 4 janvier 1893, 4 juin 1896, 16 juin 1896  
 Jules HERBAYS: 7 juillet 1894  
 Emile JESPERS\*: 15 juin 1894  
 Gustave KEMMERICH: 20 novembre 1895  
 Jean-André LAUMANS: 15 décembre 1894  
 Edmond LEFEVER\*: 18 juin 1894, 5 mai 1896  
 Hippolyte LEROY\*: 20 septembre 1893, 13 août 1894

Jacques MARIN: 21 novembre 1895  
 Louis MAST\*: 9 octobre 1893, 1er février 1895  
 Emile NAMUR\*: 6 août 1894  
 Gustave PICKERY: 3 septembre 1894  
 Joseph POLLARD\*: 30 septembre 1895  
 Edouard ROSKAM\*: vers le 9 mars 1893  
 Louis SAMAIN: 29 août 1894  
 Charles SAMUEL\*: 9 novembre 1893  
 Alphonse VAN BEURDEN: 14 octobre 1893\*  
 Louis VAN BIESBROECK: 28 décembre 1893  
 Godefroid VAN DE KERCKHOVE: 12 octobre 1893, 11 septembre 1895  
 Dominique VAN DEN BOSSCHE: 24 septembre 1893  
 Charles-Marie VAN DER SPIET: 7 février 1893  
 Henri VAN EMELEN: 12 septembre 1894  
 Jean-Baptiste VAN HEFFEN\*: 28 septembre 1893  
 Henri VAN HOETER\*: 29 mars 1893  
 Gustave VAN HOVE\*: 10 octobre 1893  
 Frantz VERMEYLEN: 7 septembre 1894, 5 septembre 1895  
 Désiré WEYGERS\*: 25 octobre 1893  
 Joseph WILLEMS\*: 5 décembre 1893, 23 avril 1894

de solliciter. Je souligne au l'1<sup>er</sup> h.  
tion d'une des œuvres d'art dont le ty-  
ment a l'intention d'orner le gâtelier  
muse de Bruxelles.

A l'appui de ma demande, je  
vous envoie les listes suivantes:

En 1877, j'ai obtenu le prix de pu-  
-cours de sculpture, dit de Rome et la  
année, le prix de concours ouvert par l'

mie royale des sciences et des lettres de Belgi-  
En 1878, au salon de Bruxelles, en 1878

-Luci & Paris et, en 1883 à l'exposition de  
D'Amsterdam, j'ai remporté la médaille d'

mon groupe "L'Abbaye" dont l'œuvre  
marbre a été placée à Bruxelles au mu-

royal de sculpture, en 1883 à l'exposition in-  
-tionale de Brème je fus, avec cette œuvre, cla-

premier, le nombre d'exposants étrangers si-  
pres suffisant pour décider la médaille d'

En 1884, à l'exposition universelle de Nice, j'e-  
le diplôme d'honneur avec ma statue "L'Espé-

rance" que j'ai également remportée à l'expositi-  
universelle de Londres en 1885 et que se trouve

inscrit en marbre à l'Hotel de Ville de Louvain  
Je fus, à la suite de ces succès, créé chevalier de

l'Ordre de Léopold.

J'ai été chargé par le Gouvernement et les  
lilles de l'exécution de nombreux œuvres qui  
ornent nos monuments et nos places publiques,  
ontaines, diverses statues en pierre pour les  
Hotel de ville de Louvain et de Bruxelles, deux  
statues en bronze qui se trouvent à la porte d'Etat,  
deux grands et une petite statues en bronze qui  
ornent le square du côté de la rue de la Reine, un petit  
salon à Bruxelles, et la grande statue en marbre  
de l'architecte van Bodeghem qui est placée au  
même square et de quelle quatre œuvres j'en ai pas  
deux de ma propre composition pour la Commission  
-al des monuments avant, j'ai été avec moi-même  
présis et m'a été autorisé à remplacer par mes pro-  
-quêtes

Je n'ai jamais reçu que des éloges des commissaires  
l'admission qui avaient à juger mes œuvres, et de la  
presse, ainsi que des particuliers pour que j'ai eu l'hon-  
-neur de travailler.

Je me donc espérer, Monsieur le Ministre,  
que Vous voudrez bien prendre ma demande en con-  
-sédération et me faire quelque commande.

Je suis, Monsieur le Ministre, agréé et respect-  
-sion de mon profond respect

J. Luyckx  
rue de la Saïrie, 26.  
Louvain.

ENTRÉE 12 OCTO 1885  
APPROBÉ le 14  
1885 20747

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de solliciter de votre bien-  
-veillance la commande de deux des statues, destinées  
à l'ornementation des façades de l'Hotel de la Ville  
de Bruxelles, pour la première place de l'Hotel  
de la Ville (1878), les deux autres pour la place de la  
-bonne. En outre, deux de ces statues, destinées à l'ornement  
de l'Hotel de la Ville, pour les deux entrées de la Ville.

Médaille d'argent à l'exposition de 1878  
-la plus haute récompense à l'exposition de 1878  
-Médaille d'or à l'exposition de 1878  
-Médaille d'or à l'exposition de 1878  
-Médaille d'or à l'exposition de 1878

Quoique je n'ai jamais pu être favorisé d'une  
-commande de la part du Gouvernement, et que je ne  
-père et l'honneur de la Ville, que vous voudrez  
-favoriser mes demandes en considération et l'honneur  
-de mon œuvre et de la Ville, j'ai l'honneur de vous  
-prier de bien vouloir me faire l'honneur de me  
-faire l'honneur de me faire l'honneur de me faire l'honneur  
-de me faire l'honneur de me faire l'honneur de me faire l'honneur

Je suis, Monsieur le Ministre, agréé et respect-  
-sion de mon profond respect  
16/10/85  
J. Luyckx

Monsieur le Ministre de l'Instruction publique  
à Bruxelles

Hasselt le 13 Novembre 1893

Monsieur Le Ministre,

LE 14 NOVE 1893

REGISTRE 1e 14

no 20747

Je soussigné prends la respectueuse liberté  
de solliciter de votre bienveillance la faveur  
d'être chargé de l'exécution d'une des statues  
dont on se propose d'orne le jardin botanique  
de Bruxelles.  
à l'appui de ma demande je crois pouvoir faire  
valoir que j'ai déjà été chargé d'exécuter plusieurs  
œuvres de l'espece entre autres: seize statues en pierre  
qui ornent les niches de l'hôtel de ville de Louvain  
et dont je me suis acquitté à l'entière satisfaction  
de la Commission royale des monuments, comme  
le témoigne le bulletin de la Commission d'art et  
d'archéologie (10 année N° 1 et 2); deux statues en pierre  
(la Justice et la Loi) qui ornent la salle des pas perdus au  
palais de justice à Hasselt; deux statues en bronze (le

Cornelier et le Faiseur de chaises) qui surmontent la grille  
du square du petit salon à Bruxelles; Deux <sup>statues</sup> en pierre  
qui ornent deux niches de la façade latérale de gauche  
de l'hôtel de ville de Bruxelles; le monument funéraire  
avec buste en marbre, élevé au peintre Verhuyden, à  
Wilsela près de Louvain etc.

Le jury d'admission s'est, en chaque circonstance,  
montré satisfait de mes œuvres.

En m'honorant d'une commande si petite qu'elle soit  
vous me permettriez de continuer à faire de l'art,  
chose dont l'occasion se présente si rarement à Hasselt  
et dans le Limbourg.

Je ose donc espérer, Monsieur le Ministre, que vous

à Monsieur de Burlet Ministre des Beaux arts  
Bruxelles.

voudrez bien prendre ma demande en considération  
et vous prie d'agréer l'expression de mon profond  
respect.

Jules Courtois

Professeur de sculpture à l'Académie  
de Hasselt; et membre correspondant  
de la Commission royale des Monu-  
ments. (du Comité du Limbourg)